



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

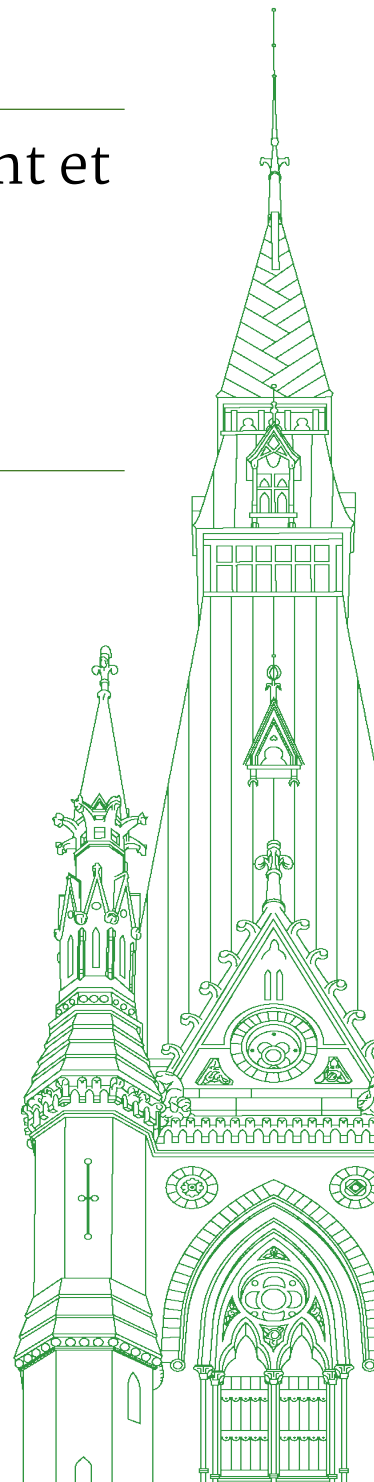
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le mardi 3 février 2026

Président : Angelo Iacono



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 3 février 2026

• (1535)

[Français]

Le président (Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.)): Bonjour à tous.

[Traduction]

Nous tenons aujourd'hui la 23^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Cette réunion se déroule sous forme hybride et en public. Si vous participez en personne, veuillez suivre les consignes de santé et de sécurité qui figurent sur la carte se trouvant sur votre table afin de prévenir les effets larsen.

Nous avons cinq budgets d'étude à adopter, et je réserverai cinq minutes à la fin de la réunion à cette fin.

[Français]

Le Comité reprend son étude sur la protection des résidents canadiens contre les phénomènes météorologiques extrêmes.

[Traduction]

Cet après-midi, nous recevons les témoins suivants.

Nous accueillons Mme Janice Myers, présidente-directrice générale de l'Association canadienne de l'immeuble; M. Duncan Redfearn, directeur administratif de la City of Grand Forks, qui se joint à nous par vidéoconférence; et M. Spencer Coyne, maire de la Ville de Princeton, qui se joint à nous par vidéoconférence. Je vous souhaite la bienvenue à tous.

Mesdames et messieurs les témoins, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par Mme Myers.

Janice Myers (présidente-directrice générale, Association canadienne de l'immeuble): Merci.

Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je m'appelle Janice Myers, et je suis présidente-directrice générale de l'Association canadienne de l'immeuble, ou ACI, qui représente plus de 160 000 agents immobiliers d'un océan à l'autre et qui parlent d'une même voix aux propriétaires de toutes les circonscriptions du pays.

Pour les Canadiens ordinaires, les changements climatiques ne sont ni un point de pourcentage ni un diagramme à bandes. Il s'agit d'un phénomène météorologique extrême dévastateur et de plus en plus fréquent qui a des conséquences réelles. Je comparais ici non seulement à titre professionnel, mais aussi en tant que personne ayant vécu cette expérience.

De 2000 à 2014, notre famille a vécu à Kelowna, en Colombie-Britannique. Pendant cette période, deux grands feux de forêt nous

ont amenés à accueillir des évacués dans notre maison. Nous avons reçu trois alertes d'évacuation dans notre quartier, au cours desquelles nous avons emballé nos biens les plus précieux et sommes restés en alerte, prêts à fuir. Nous avons regardé, impuissants, depuis l'autre côté du lac Okanagan, le feu dévorer la montagne en direction d'une maison que nous venions d'acheter et dans laquelle nous devions emménager plus tard dans le mois.

Nous avons vu des tempêtes de grêle à Calgary laisser des cicatrices visibles depuis l'espace, et des ouragans redessiner les côtes du Canada atlantique, s'enfonçant si profondément au Québec qu'ils élargissent fondamentalement notre carte nationale des risques. Dans l'Ouest et dans les Prairies, les feux de forêt ne sont plus seulement des menaces saisonnières. Ils perturbent le marché, retardent les transactions, font grimper les primes d'assurance et paralysent financièrement les acheteurs et les vendeurs de maisons.

Ces répercussions dépassent les limites des propriétés, avec une fumée si épaisse qu'elle couvre le Manitoba jusqu'à Montréal, créant des conditions agricoles dangereuses et faisant de la qualité de l'air urbain local la pire au monde. À l'échelle nationale, pour chaque dollar couvert par une assurance privée, le contribuable doit déboursier trois dollars supplémentaires pour les secours en cas de catastrophe et la réparation des infrastructures.

En tant que conseillers de confiance, les agents immobiliers offrent un aperçu unique de l'intersection en temps réel entre les risques climatiques et l'abordabilité du logement, ce qui aide à illustrer comment les tendances nationales affectent les budgets consacrés au logement. L'un de nos membres nous a parlé d'un acheteur de l'île de Vancouver qui a failli perdre son bien lorsqu'une soumission d'assurance astronomique a menacé de faire capoter la transaction. Le long de la côte Est, les propriétaires font face à des augmentations de 30 % pour maintenir une protection simple et de base en cas de séisme, et l'assurance contre les tremblements de terre représente souvent la plus grande dépense des copropriétés côtières. Les agents immobiliers signalent un nombre croissant de propriétaires dans les zones à haut risque d'inondations et de feux de forêt qui font face à des difficultés imprévues pour obtenir une couverture abordable, même si leur propriété n'a jamais été touchée. Nous avons entendu dire que les clauses de force majeure sont maintenant courantes, entraînant des retards pouvant aller jusqu'à 60 jours lors d'événements météorologiques extrêmes et causant un effet domino sur de nombreuses familles en raison de coûts qu'elles ne peuvent ni prévoir ni contrôler.

On estime que, d'ici 2030, 750 000 nouvelles maisons pourraient être construites dans des zones à haut risque d'inondation et d'incendie, ce qui évincerait de leurs propres collectivités cette nouvelle catégorie de Canadiens vulnérables aux changements climatiques.

Monsieur le président, je comparais devant vous cet après-midi parce que le Comité reconnaît que le risque climatique concerne autant les gens que les biens, et qu'il a une incidence directe sur la sécurité, la santé et la stabilité des Canadiens. En tant qu'agents immobiliers, nos membres sont des experts en ressources humaines qui nous donnent une idée des répercussions sur les Canadiens et des conseils sur la façon dont le leadership fédéral peut aider les familles à aller de l'avant.

Le Canada doit lancer un programme national d'assurance contre les inondations afin de fournir un filet de sécurité aux personnes qui se trouvent dans des zones à risque élevé et qui se voient refuser une couverture. Les gouvernements doivent également envisager d'étendre un tel programme aux zones à haut risque d'incendie de forêt, compte tenu de l'augmentation de leur coût et de leur gravité. Cependant, pour être fiables, les filets de sécurité doivent s'appuyer sur une cartographie accessible des risques, garantissant une évaluation précise des risques et une bonne compréhension de l'exposition nationale.

Au-delà de l'assurance, nous avons besoin de politiques qui permettent aux propriétaires de se protéger. La résilience peut et doit être un investissement commun. En offrant des incitations fiscales pour les nouvelles constructions résilientes, ou des remises aux consommateurs pour les améliorations de sécurité apportées aux maisons plus anciennes, comme les toits métalliques ou les clapets anti-retour, le gouvernement peut contribuer à faire en sorte que les maisons d'aujourd'hui ne deviennent pas les efforts de reconstruction de demain.

À l'ACI, nous croyons qu'il faut ouvrir la voie à un avenir prospère pour tous, ce qui commence par un domicile abordable, sûr et durable. Les agents immobiliers sont déterminés à faire partie de la solution, et c'est pourquoi l'ACI a lancé l'an dernier une Écocertification facultative, qui fournit à nos membres l'expertise nécessaire pour aider les propriétaires à tirer parti des avantages pratiques de l'atténuation de l'impact des changements climatiques et à sécuriser leur propriété.

• (1540)

Nous savons que chaque dollar investi dans l'adaptation aujourd'hui peut permettre d'économiser jusqu'à 15 \$ en coûts de rétablissement futurs, et nous comprenons le risque. Nous avons maintenant besoin que le gouvernement fédéral continue de s'engager à investir dans la résilience du bâtiment.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Myers.

La parole est à vous, monsieur Redfearn.

Duncan Redfearn (directeur administratif, City of Grand Forks): Bonjour. Je m'appelle Duncan Redfearn. Je suis le directeur administratif de la Ville de Grand Forks. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Le maire Baker et le conseil municipal vous transmettent leurs salutations.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous parler brièvement de notre expérience, vous faire part de nos recommandations et vous présenter quelques données statistiques.

En mai 2018, la ville de Grand Forks, en Colombie-Britannique, ainsi que les collectivités rurales adjacentes aux rivières Kettle et Granby, ont connu une inondation sans précédent, qui ne se produit qu'une fois tous les 200 ans. En raison d'un manteau neigeux prin-

tanier plus élevé que la normale, d'une transition rapide entre un printemps frais et des températures élevées et de fortes précipitations dans la région, la ville a subi des inondations catastrophiques. Cette combinaison de conditions défavorables représentait non seulement un risque grave pour la sécurité des personnes, mais elle compromettait également les infrastructures municipales, inondait les quartiers et causait des dommages importants aux propriétés commerciales et industrielles.

En 2019, la ville a reçu une subvention d'environ 50 millions de dollars au titre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, dont 20 millions provenaient du fédéral, 30 millions du provincial, en plus d'environ 5 millions de la ville. Peu après avoir reçu le financement, la ville a lancé un programme d'atténuation des inondations axé sur le retrait géré, qui, pour simplifier, comprenait une modélisation poussée des crues, l'acquisition et l'amélioration de terrains, la construction d'infrastructures de protection contre les inondations et la restitution de terrains à la rivière, ou la naturalisation des terres inondables.

En 2026, la ville aura dépensé 72 millions de dollars. Grâce à cet argent, nous avons construit 3 000 mètres d'infrastructure de protection contre les inondations, acheté 90 propriétés, dont 70 ont fait l'objet d'améliorations, y compris des maisons, et rendu 10 hectares à la rivière. Dans l'ensemble, cet argent a été utilisé pour protéger nos principaux partenaires industriels et nos entreprises, les infrastructures essentielles et les quartiers à risque contre de futurs événements. Mais surtout, ces mesures ont permis de restaurer la confiance dans notre communauté et d'assurer la stabilité économique. La viabilité et l'avenir de notre communauté ont été directement attribuables à la réussite de ce programme.

Je vais maintenant formuler des recommandations fondées sur notre expérience. La plus importante est que les communautés confrontées à des phénomènes météorologiques extrêmes puissent bénéficier d'un financement et d'un soutien annuels à l'avenir. Nous recommandons également que, dans le cadre de ce financement, la politique permette un financement anticipé et que les fonds puissent être utilisés pour l'acquisition de biens immobiliers; et que toute acquisition de terrain intègre un cadre de compensation équitable, tel que les valeurs avant l'inondation, une compensation supplémentaire, la prise en compte des difficultés et le coût pour les propriétaires déplacés de réintégrer le même marché. Lorsqu'il est alloué à l'acquisition de biens immobiliers, il peut être utilisé à la fois pour les terrains et les améliorations, ce qui n'a pas été le cas pour nous. La flexibilité dans le champ d'application est essentielle, tout comme les centres de coûts et le cumul des subventions pendant toute la durée du programme. Enfin, nous recommandons que des fonds soient également disponibles pour soutenir le développement des capacités communautaires, ce qui pourrait inclure la gestion de projets, la gestion financière, l'aménagement et l'utilisation des sols, et l'octroi de permis.

Je peux vous fournir quelques chiffres approximatifs pour vous aider à mieux comprendre le contexte. Avant le programme d'atténuation des inondations, dans le cas d'un événement qui ne se produit qu'une fois tous les 200 ans, environ 800 personnes devaient être évacuées. Après le programme, ce nombre a été réduit à environ 250. Nous avons protégé une valeur évaluée à 194 millions de dollars, ce qui comprend 175 immeubles résidentiels ainsi que 108 structures commerciales, industrielles et de services publics. En comprenant l'année 2018, Grand Forks a connu quatre inondations équivalentes ou supérieures à une inondation tous les 10 ans.

De plus, le coût total du programme est passé à 72 millions de dollars sur les sept années. Afin de mener à bien notre programme, la province a fourni 12 millions de dollars supplémentaires grâce à un cumul de subventions. La ville a contribué à hauteur de 4 millions de dollars supplémentaires, en plus des 5 premiers millions. Grâce à des formules d'indemnités de difficulté supplémentaires, la ville a payé 2,3 millions de dollars supplémentaires, mais nous avons atteint 95 % d'acquisition volontaire. Pour mettre les choses en perspective, les demandes de la Ville de Grand Forks s'élèvent à un peu plus de 4 millions de dollars par année. Habituellement, notre budget annuel est d'un peu plus de 12 millions de dollars.

Je pourrais continuer, mais je vais m'arrêter ici. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Redfearn.

Vous avez la parole pour cinq minutes, monsieur Coyne.

Spencer Coyne (maire, Ville de Princeton): Merci.

[Le témoin s'exprime en nsyilxcn et fournit le texte suivant:]

way' xast š xł' xšalt isk'ist Spencer Coyne.

[Traduction]

Bonjour. Je suis le maire de Princeton, en Colombie-Britannique. Je vous remercie de m'accueillir ici aujourd'hui pour parler des phénomènes météorologiques extrêmes, que notre communauté et notre vallée connaissent très bien.

Je tiens d'abord à dire qu'il ne sert à rien de pointer du doigt. Nous avons tous hérité de la situation, et nous devons tous faire partie de la solution.

Nous avons entendu dire que nous devons cesser d'autoriser les gens à construire dans des plaines inondables ou des interfaces. Cette pratique ne peut pas être notre réponse. Elle peut faire partie de la solution, mais ne suffit pas. Il existe des pratiques exemplaires qui peuvent être utilisées pour minimiser les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, et sur lesquelles les administrations locales travaillent.

Nous changeons les pratiques de construction et appliquons les principes du programme Intelli-feu. Par exemple, l'équipe d'Intelli-feu à Princeton a effectué 634 évaluations des risques d'incendie de forêt pour des maisons, a éliminé près de 2 millions de livres de matières combustibles dans la communauté et a versé des dizaines de milliers de dollars en remises, réduisant ainsi les primes d'assurance des citoyens.

Nous avons modifié les pratiques de construction pour y inclure un permis d'aménagement Intelli-feu. Dans les zones inondables, nous exigeons des constructeurs qu'ils bâtissent de façon à « recevoir de l'eau » tout en protégeant les systèmes essentiels et l'espace résidentiel, afin de réduire au minimum les répercussions sur les gens.

Le passage de la rivière atmosphérique en 2021, qui a porté notre communauté à l'attention de la communauté internationale, a eu un impact économique direct sur le milieu des affaires local, entraînant des pertes de plus de 13 millions de dollars, de plus d'un demi-million de dollars en salaires, et d'environ 3,4 millions de dollars à l'avenir. En plus, la municipalité n'a pas eu d'eau potable pendant

trois ans et a perdu des infrastructures et une capacité opérationnelle se chiffrant à environ 13 millions de dollars.

Les administrations locales et régionales de tout le pays travaillent ensemble pour se soutenir mutuellement face à l'évolution de l'environnement. Bien que nous ayons le soutien de la province de la Colombie-Britannique, il manque toujours une coordination nationale. Nous avons besoin d'un programme national pour apporter des ressources et du financement.

Le volume et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes mettent à rude épreuve les systèmes locaux, régionaux, provinciaux et des Premières Nations. En Colombie-Britannique, nous passons de la crue printanière à la sécheresse, des incendies et de la chaleur à la saison des rivières atmosphériques, comme nous passions autrefois de l'hiver au printemps et de l'été à l'automne. L'évolution des systèmes météorologiques a des répercussions sur la foresterie, le tourisme, l'agriculture, les transports et tous les autres secteurs de l'économie canadienne. Nous ne pouvons pas continuer à agir seuls. Le problème dépasse les frontières de notre ville, notre district régional et notre province. Ce sont des enjeux nationaux qui nécessitent une solution concertée pour réduire au minimum les répercussions négatives qui continuent de nous frapper.

Je salue les changements apportés aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe, ou AAFCC, afin de mieux rebâtir, mais nous n'avons toujours pas de modèle de financement réservé pour aider à reconstruire et permettre à des communautés comme Princeton et Merritt de retrouver les mêmes conditions que le reste du pays lorsqu'elles sont en concurrence pour obtenir des financements comme le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, ou FAAC. Le gouvernement fédéral peut montrer la voie en créant un financement réservé autre que les AAFCC et le FAAC pour aider les collectivités à se remettre sur pied.

Nous avons besoin d'un programme d'assurance tous risques au Canada. Il est vrai que seulement 10 % des Canadiens pourraient ne pas être en mesure d'obtenir une assurance contre les inondations, mais nos voisins de la région de Thompson-Nicola se joignent maintenant à ce nombre, puisqu'ils se voient maintenant refuser une assurance contre les incendies en raison du risque élevé de feux de forêt. L'assurance récolte sera-t-elle la prochaine cible? Combien d'autres Canadiens se joindront à ces 10 % à mesure que la situation s'aggrave?

Nous devons chercher des solutions naturelles lorsque c'est possible, et nous avons besoin d'un programme de réinstallation qui inclut les compagnies d'assurance, qui préserve la cohésion des quartiers et qui garantit que les Canadiens ne perdent pas leur patrimoine et leur retraite. Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons hérité de la réalité dans laquelle nous nous trouvons. Nous pouvons toutefois nous tourner vers le passé et vers les enseignements de nos aînés et des gardiens du savoir, ainsi que vers la science et l'ingénierie occidentales pour trouver des solutions.

Je tiens à souligner que, sans la participation des administrations locales en tant que partenaires à part entière, il ne servira à rien de se tourner uniquement vers les instances gouvernementales supérieures pour tenter de légiférer afin de nous sortir de cette situation. Au sein des administrations locales, nous travaillons d'arrache-pied chaque jour et nous élaborons des solutions adaptées à chaque endroit, fondées sur l'expérience, qui aident nos communautés à rester unies, à se remettre du traumatisme qu'elles ont subi et à aller de l'avant.

Cependant, la table ronde ne doit pas se limiter aux représentants du gouvernement. Nous avons besoin des Premières Nations, de l'industrie, des entreprises, des organismes sans but lucratif et d'autres intervenants qui peuvent apporter une contribution précieuse à l'avenir. Nous n'avons pas besoin de recréer le bon travail qui a été accompli partout au pays; nous devons simplement en tirer des leçons et nous adapter.

[Le témoin s'exprime en nsyilxcn et fournit le texte suivant:]

way' limlæmt

[Traduction]

Merci.

• (1545)

Le président: Merci, monsieur Coyne.

Je vais commencer par le Parti conservateur.

Madame Anstey, vous avez la parole pour six minutes.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Merci.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je m'adresse à la représentante de l'ACI, que je connais très bien, ayant moi-même travaillé dans le domaine en tant qu'agente immobilière. Je suis très heureuse que vous soyez ici, parce que vos membres sont des gens de la communauté qui connaissent les régions où ils travaillent et gagnent leur vie.

C'est une priorité du gouvernement depuis un certain temps, soit 2017. Je suis curieuse de savoir depuis combien de temps les décideurs collaborent avec vous et à quel titre.

• (1550)

Janice Myers: Je travaille pour l'organisation depuis deux ans, de sorte que mes connaissances à ce sujet sont limitées. Je crois que c'est la première fois qu'on nous demande de témoigner, et nous vous sommes très reconnaissants de l'invitation.

Carol Anstey: D'accord. C'est excellent.

Je sais que vous êtes très impliquée auprès de vos membres, qui sont des courtiers et des agents. J'aimerais vous donner l'occasion de nous raconter ce que vous disent vos membres à l'échelle locale, si vous pouviez en parler un peu plus.

Janice Myers: Merci.

Nous avons célébré le 40^e anniversaire des Journées du Comité d'action politique, ou CAP, où des agents immobiliers de partout au pays rencontrent des députés, principalement pour parler de la crise d'abordabilité du logement.

À la fin de cette rencontre du CAP et des jours passés ensemble, nous avons demandé à nos membres ce qui les préoccupait le plus et les empêchait de dormir. Ils ont répondu que c'étaient les risques climatiques et les problèmes auxquels leurs clients sont actuellement confrontés. Ils ont plus de difficulté à trouver de l'assurance, et les transactions sont compromises ou retardées parce qu'il n'y a pas d'assurance. Il y a toutes sortes de preuves anecdotiques qui les inquiètent beaucoup.

Nous traversons non seulement une crise de l'abordabilité, mais aussi une crise climatique qui nuit à la capacité des gens à avoir un logement sûr, abordable et sécuritaire.

Carol Anstey: À ce sujet, il est également important de noter que sans assurance, on ne peut pas obtenir de financement pour les propriétés. C'est très étroitement lié à la conclusion d'ententes.

Avez-vous des chiffres sur le nombre de transactions qui échouent parce qu'il est impossible de souscrire une assurance ou parce que le consommateur se rend compte que les primes sont si élevées qu'il n'est pas en mesure d'obtenir une assurance abordable?

Janice Myers: Vous avez tout à fait raison. La plupart des transactions sont assujetties à la capacité d'obtenir du financement et de trouver une assurance. Nous n'avons pas de données nationales à ce sujet, et je pense que c'est quelque chose que nous envisagerons certainement de surveiller. D'après ce que j'ai entendu, c'est une question qui a été portée à l'attention de l'association nationale afin qu'elle s'y intéresse davantage.

Carol Anstey: Je voudrais changer de sujet un instant, car la mise en place d'un système national de cartographie fait aussi partie des objectifs. J'en comprends le bien-fondé, mais par ailleurs, tous les agents ont le devoir de divulguer tout renseignement dont ils disposent sur une propriété. En général, nous encourageons nos agents à s'adresser aux municipalités pour obtenir l'information.

Je représente une région qui est assez rurale. Ce qui me préoccupe à propos d'un système national de cartographie, c'est l'exactitude de l'information et l'obligation de divulgation. On ne veut pas que des renseignements erronés soient transmis. J'aimerais que vous nous disiez ce que vous en pensez, vous qui travaillez dans le secteur et qui connaissez très bien les deux concepts.

Janice Myers: Les agents immobiliers doivent absolument faire preuve de diligence raisonnable au nom de leurs clients. Ils en sont parfaitement conscients et ils effectuent de nombreuses recherches pour s'assurer de bien comprendre dans quel environnement leurs clients achètent une propriété.

L'un des problèmes que pose la cartographie des données, c'est le manque de coordination et de données à l'échelle du pays. C'est précisément pour cette raison que l'une des solutions qui s'imposent est la mise à jour de la cartographie des risques et des inondations. Une stratégie judicieuse de résilience climatique vise à protéger les propriétaires actuels tout en atténuant les risques pour l'avenir.

Je m'en tiendrai là. Vous avez tout à fait raison. Nous ne disposons pas de cartes suffisamment précises et la situation change constamment.

Carol Anstey: Diriez-vous qu'à l'échelle des municipalités, pour les personnes qui vivent dans ces collectivités, il est très important que l'information provienne d'elles? Je crains qu'une fois que l'information est intégrée à une plateforme nationale, il y ait des risques qu'une partie de l'information ne soit pas tout à fait exacte dans certaines petites localités.

Janice Myers: Absolument. C'est ce que je dirais.

Carol Anstey: Nous avons été touchés par l'ouragan Fiona, qui a traversé ma circonscription, et beaucoup de gens ont perdu leur foyer. Pourriez-vous nous parler de la situation sous l'angle national? Le marché a subi une pression énorme, car des gens ont été déplacés et se sont mis à la recherche d'une autre propriété, puisqu'ils ne pouvaient plus vivre dans la leur.

Est-ce une pression supplémentaire qui complexifie la situation davantage? Pourriez-vous nous en parler?

• (1555)

Janice Myers: Oui, chaque fois qu'un événement climatique important survient, toutes ces choses se produisent. Il y a des gens qui sont dans la même situation que nous. Nous nous sommes retrouvés à nous demander si nous pourrions même acheter la propriété vers laquelle le feu se propageait.

Essentiellement, chaque fois qu'un incendie majeur ou tout autre type d'événement climatique se produisent, toutes ces choses arrivent. On ne trouve pas de logement. Le marché tout entier est touché, donc oui.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Fanjoy, qui dispose de six minutes.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci aux témoins.

Monsieur Coyne, j'aimerais commencer par vous. Vous avez brossé un tableau peu rassurant de ce que signifie faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes. Je me souviens de la première fois où j'ai entendu le terme « rivière atmosphérique ». Je me suis alors demandé comment une collectivité pouvait se préparer à faire face à de tels volumes d'eau.

En vous appuyant sur l'expérience de Princeton, que pouvez-vous nous dire sur les mesures que l'on peut prendre pour accroître la résilience de cette collectivité et d'autres collectivités?

Spencer Coyne: Il y a d'abord l'endiguement. C'est notre plus grand défi à l'heure actuelle. Que faire de la rivière? Nous avons une rivière qui a été canalisée au cours du siècle dernier. Comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas de notre faute. Nous n'étions pas là à l'époque.

La canalisation a changé la façon dont la rivière coule. Des photos historiques nous permettent de voir où elle passait autrefois. Nous devons nous tourner vers des solutions fondées sur la nature. C'est un élément important. La cartographie des plaines inondables est un élément important à cet égard. Nous venons de dépenser 100 000 \$ pour la cartographie des plaines inondables après avoir déjà dépensé un demi-million de dollars pour la même chose. Nous avons été frappés par une autre rivière atmosphérique cet hiver. Les chiffres dont nous disposons ne sont probablement plus exacts.

Tout dépend en fait de la manière dont nous obtenons les fonds nécessaires pour agir tout en gardant les collectivités ensemble. Un élément important consiste à maintenir les collectivités unies dans le cadre de nos efforts.

Bruce Fanjoy: Vous avez mentionné que l'un des phénomènes météorologiques extrêmes avait interrompu l'approvisionnement en eau pendant plus de trois ans. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet, car il me semble que le retour de l'eau potable est une priorité absolue.

Spencer Coyne: Notre collectivité dispose de trois puits principaux qui alimentent l'ensemble de la population. Deux d'entre eux ont été submergés par la rivière, ce qui nous a obligés à émettre un avis de faire bouillir l'eau. Nous avons pu isoler une partie du réseau, de sorte que le troisième puits a pu continuer à alimenter cette portion de la collectivité en eau potable. Heureusement, car nous avons pu mettre en place une station d'approvisionnement en eau. Par ailleurs, nous avons dû reconstruire l'ensemble de l'infrastructure d'approvisionnement en eau à un autre endroit, à l'abri de futures inondations. À l'heure actuelle, nous menons un projet de

6 millions de dollars sur notre puits restant afin de nous assurer qu'il est également à l'abri des inondations.

Au total, nous aurons dépensé près de 10 millions de dollars lorsque tout sera terminé.

Bruce Fanjoy: Merci.

Madame Myers, que peuvent faire les promoteurs immobiliers pour renforcer la résilience des collectivités.

Janice Myers: Que peuvent faire les promoteurs immobiliers? Je ne vais pas donner beaucoup de conseils aux promoteurs immobiliers, sauf que je crois que nous devons utiliser des matériaux résistants au feu pour que les collectivités puissent résister aux incendies. En ce qui concerne les inondations, je ne sais pas trop ce que l'on peut faire et quelles mesures d'atténuation on pourrait prendre. Pour ce qui est des incendies, il existe certainement de nombreuses techniques d'atténuation et le type de matériaux utilisés pour la construction est un élément très important.

Bruce Fanjoy: Merci.

J'aimerais que vous nous en disiez plus sur l'Écocertification canadienne en immobilier. De quoi s'agit-il concrètement et comment est-ce perçu par les agents immobiliers et les acheteurs?

• (1600)

Janice Myers: Il s'agit d'un programme de certification offert à nos agents immobiliers membres. Je n'ai pas les chiffres exacts quant au nombre de personnes qui l'ont suivi l'année dernière. Il suscite un intérêt certain. C'est pourquoi nous l'avons créé. Il est conçu pour aider les agents immobiliers à comprendre comment ils peuvent aider leurs clients qui souhaitent rénover leur maison pour la rendre plus résistante ou qui veulent simplement comprendre les répercussions des changements climatiques.

Je n'ai pas le contenu du cours sous les yeux, mais tous les participants s'en sont dits très satisfaits.

Bruce Fanjoy: Merci.

Monsieur Redfearn, chaque catastrophe nous apprend quelque chose. Compte tenu de ce que vous savez et de ce que la collectivité sait aujourd'hui, y a-t-il des choses que vous ou la collectivité auriez faites différemment? De plus, que peut-on faire pour se préparer au prochain événement?

Duncan Redfearn: Je pense qu'il faut en particulier planifier et comprendre les risques qui existent dans sa collectivité — il s'agit en particulier de l'aménagement du territoire. Il faut également comprendre la cartographie des inondations et le fait que chaque propriété est touchée de manière différente. Parfois, il s'agit d'érosion, parfois d'eau de surface et parfois d'infrastructures souterraines.

Nous avons tiré de nombreuses leçons de notre expérience. De plus, après quatre événements équivalents à un événement tous les 10 ans, un certain stress post-traumatique persiste chez une partie de la population.

Je pense qu'il s'agit de planifier et de comprendre comment l'eau se déplace dans le cadre de notre travail de collaboration avec les partenaires régionaux et d'autres administrations locales.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame Myers, j'aimerais savoir si, à votre connaissance, il existe des programmes de coassurance, ici ou ailleurs dans le monde, c'est-à-dire que le gouvernement prend en charge une partie de la prime d'assurance des habitations, qui, autrement, deviendrait trop élevée pour permettre aux gens de s'assurer.

Janice Myers: Merci de votre question.

[Traduction]

Pas à ma connaissance. Je dirais que c'est probablement similaire à un programme d'assurance que la SCHL offre aux créanciers hypothécaires. Je pense donc que cela offre des possibilités très intéressantes.

[Français]

Patrick Bonin: Je pense que vous avez dit non tantôt, mais je vous pose quand même la question.

À votre connaissance, a-t-on des chiffres sur le nombre de résidences que les assureurs n'assurent plus? Au Québec, par exemple, certaines résidences sont visées par une nouvelle cartographie liée aux inondations.

Avez-vous des données sur le pourcentage d'habitations qui, maintenant, ne sont plus assurables?

[Traduction]

Janice Myers: C'est une très bonne question. Je ne connais rien qui puisse aider, à part une autre assurance privée qui pourrait intervenir. Je ne connais aucun autre programme.

• (1605)

[Français]

Patrick Bonin: Vous avez parlé d'habitations résilientes. Il y a un programme — je vais essayer de prononcer son nom comme il faut —, Bâtir Maisons Canada, je crois. Ce programme offre maintenant du financement.

Pensez-vous qu'il devrait y avoir des critères pour s'assurer que les maisons sont mieux résilientes avant d'accorder du financement, notamment qu'elles sont plus écologiques grâce à une meilleure isolation contre la canicule et le froid, entre autres choses?

[Traduction]

Janice Myers: Parlez-vous de Maisons Canada et des logements hors marché? Oui, je crois que ce type de logement modulaire, qui permettrait non seulement l'accélération de la construction, mais aussi l'utilisation de matériaux résilients, est probablement une excellente option pour l'avenir. Je ne sais pas si c'est ce que l'on prévoit faire, mais je m'attendrais certainement à ce que cela fasse partie des critères.

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur Redfearn, je pense que vous avez mentionné la difficulté, le défi que représente l'obtention de financement en cas d'événement catastrophique.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Selon vous, comment pourrait-on améliorer l'offre de financement, notamment par les municipalités, en cas de catastrophe?

[Traduction]

Duncan Redfearn: J'ai parlé de l'admissibilité au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Heureusement,

la ville dispose d'un certain nombre d'autres sources de revenus que les recettes fiscales, notamment un service d'électricité, ce qui nous a permis de constituer des réserves importantes en prévision de ces projets.

Les 9 millions de dollars que nous avons investis jusqu'à présent dans le programme pour Grand Forks correspondent à deux années de recettes fiscales. C'est une somme assez importante qui a nécessité un travail de planification minutieux.

À un moment donné, on nous a informés que les améliorations ne seraient pas admissibles. La ville a finalement dépensé 2,9 millions de dollars pour les améliorations apportées aux 90 propriétés situées dans la plaine inondable.

[Français]

Patrick Bonin: J'aimerais continuer un peu sur la même lancée avec vous, monsieur Coyne.

Vous avez dit qu'il n'y a pas de fonds garantis pour les assurances et qu'il devrait y en avoir un.

Selon vous, quelle forme cela prendrait-il?

[Traduction]

Spencer Coyne: Merci.

C'est une bonne question. Vous avez posé précédemment une question au sujet d'un programme de coassurance. Nous avons besoin d'un programme national auquel nous contribuerions tous, un peu comme le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, mais pour des choses spécifiques comme celle-ci, auquel les propriétaires peuvent cotiser et participer. Je pense que c'est probablement une meilleure solution que d'attendre simplement que le gouvernement paie.

Je sais qu'aux États-Unis, on peut souscrire une assurance contre les inondations. Il existe un programme national. Il a été mis en place en raison d'ouragans et d'autres catastrophes naturelles. Je pense qu'une solution similaire pourrait être envisagée, car de plus en plus de collectivités, en particulier ici en Colombie-Britannique, se voient refuser une assurance en raison des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes.

[Français]

Patrick Bonin: Je me tourne de nouveau vers vous, madame Myers.

Vous avez mentionné des défis au sujet de la cartographie, qui n'est pas mise à jour.

Est-ce possible que certaines provinces ou certains territoires soient plus avancés que d'autres à cet égard?

Il me semble qu'au Québec, la cartographie a été refaite. L'un des défis est donc de s'assurer que les autres provinces le font aussi. Je ne vois pas le gouvernement fédéral demander à la province de refaire sa cartographie, si elle l'a déjà refaite.

Les inégalités entre les provinces font-elles partie de ces défis?

[Traduction]

Janice Myers: Je ne peux pas l'affirmer avec certitude, mais je peux dire qu'il n'y a pas de cartographie cohérente à l'échelle du Canada. C'est l'un des problèmes qui doivent être résolus, à mon avis, si nous voulons bien comprendre quels sont les risques dans l'ensemble du pays et la façon dont ils évoluent.

Le président: Merci, madame Myers.

Monsieur Bexte, la parole est à vous pour cinq minutes.

• (1610)

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame, messieurs, merci beaucoup de votre présence. Je vous suis très reconnaissant de nous consacrer votre temps et de nous donner votre point de vue sur la situation.

Comme d'autres membres du Comité, je me souviens de la première fois où j'ai entendu le terme « rivière atmosphérique ». Je me suis alors rappelé qu'auparavant, on appelait ce phénomène « Pineapple Express ». Cela existe depuis très longtemps.

Je vais examiner la question du point de vue du contribuable. Je ne pense pas qu'il soit très efficace pour les contribuables... Permettez-moi de revenir un peu en arrière. Les programmes fédéraux de rétablissement en cas de catastrophe interviennent après coup, une fois qu'un événement s'est produit, ce qui n'est pas optimal.

Nous pourrions discuter de programmes d'assurance fédéraux dans lesquels il y aurait cofinancement ou collaboration avec les acheteurs immobiliers et les municipalités visant à atténuer les effets des catastrophes. Or, encore une fois, c'est quelque chose qui s'applique après coup et ce n'est toujours pas la solution optimale. Je me demande quels sont les mécanismes d'atténuation ou d'adaptation les plus efficaces et ce que nous devrions envisager de faire en amont.

Monsieur Coyne, pourriez-vous me dire dans quelle mesure l'aménagement urbain aggrave la situation et ce que nous pourrions améliorer par rapport à la situation actuelle sur le terrain?

Spencer Coyne: Je pourrais en parler toute la journée. Nous pouvons faire beaucoup de choses.

Malheureusement, il y a longtemps, nous avons bâti nos maisons sur des plaines inondables. Nos collectivités sont situées là où il y a de l'eau et c'est une grande partie du problème. Nous les construisons ici. De plus, nous [*difficultés techniques*], surtout dans les régions rurales de la Colombie-Britannique.

Des solutions existent. Comme je l'ai dit plus tôt, nous pouvons examiner ce que nous avons fait dans le passé et essayer de corriger le tir grâce à des solutions axées sur la nature. Nous pouvons nous tourner vers la science occidentale ainsi que vers le savoir traditionnel. Nous pouvons atténuer une grande partie des problèmes, mais nous pouvons également le faire par le zonage et notre façon de construire.

Comme je l'ai mentionné plus tôt dans ma déclaration, il est question de construire de façon à « recevoir de l'eau ». On vous autorise à construire une maison au-dessus de la plaine inondable, mais le garage peut se trouver sur la plaine inondable. Vous pouvez toujours y avoir votre maison, mais tous vos équipements électriques et mécaniques doivent se trouver au-dessus de la plaine inondable. Vous pouvez ainsi continuer à vivre là où se trouve votre maison, car nous n'avons pas de programme de rachat. Grand Forks a été l'une des rares villes à obtenir un financement sûr pour acheter des propriétés. Jusqu'à présent, nous n'avons même pas eu la chance de tenir ce genre de discussion.

David Bexte: Merci, monsieur Coyne.

Cela m'amène à vous poser une autre question. Vous avez déclaré que nous construisons sur des plaines inondables. Je vis dans le Sud

de l'Alberta, où nous avons connu, en 2013, un événement météorologique catastrophique et des inondations. High River a été l'une des villes les plus touchées. L'ironie ici ne m'échappe pas. La ville porte ce nom depuis très longtemps et la rivière a effectivement atteint un niveau très élevé.

Je me demande à qui incombe la responsabilité de l'atténuation des risques ou de l'indemnisation entre les municipalités et les promoteurs qui choisissent de construire dans des plaines inondables ou des zones inondables. Le reste du pays apporte son soutien dans le cadre de programmes de rétablissement en cas de catastrophe, mais il vaudrait mieux faire les bons choix dès le départ pour obtenir de meilleurs résultats.

Vous en avez parlé brièvement. Pourriez-vous nous en dire plus?

Spencer Coyne: Si je pouvais remonter en 1860 et dire à tout le monde de ne pas construire là où on l'a fait, je n'hésiterais pas à le faire.

David Bexte: C'est une bonne idée.

Spencer Coyne: Malheureusement, ce n'est pas une option et déplacer toute ma collectivité — car il s'agit presque de tous les membres de ma collectivité — n'est pas non plus une option à l'heure actuelle. Nous n'avons nulle part où aller, sauf en haut d'une montagne.

La responsabilité nous incombe à tous. La solution doit venir de nous tous. Je vois que le temps file, mais je pense que les constructeurs, les propriétaires fonciers, les gouvernements et les municipalités doivent travailler ensemble pour trouver la solution.

David Bexte: Le zonage se poursuit encore aujourd'hui — peut-être pas dans votre collectivité, mais dans d'autres collectivités au pays. Des promoteurs construisent dans ces zones, où les municipalités et les provinces ont autorisé ce type de développement.

C'est presque de la négligence.

Spencer Coyne: Il faut trouver un équilibre entre les intérêts des propriétaires et ce que nous faisons et comment nous construisons. Je pense que c'est là que réside la difficulté, surtout lorsque tout est laissé entre les mains des autorités locales. À vrai dire, nous allons à l'épicerie et les gens ne nous manqueront pas. C'est un véritable défi. Je comprends.

• (1615)

David Bexte: Merci.

Le président: Monsieur Grant, la parole est à vous. Vous disposez de cinq minutes.

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Bienvenue, messieurs Falk et Lavoie. Je vous remercie de votre présence.

Je voudrais commencer par Mme Myers et parler de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets.

Quelles mesures le gouvernement prend-il actuellement pour soutenir le secteur immobilier?

Janice Myers: Aucune mesure semblable ne me vient à l'esprit.

Wade Grant: Cela dit, que pourrait faire le gouvernement?

Janice Myers: Ce que nous avons recommandé, c'est un programme national d'assurance qui, à notre avis, pourrait certes servir de filet de sécurité pour les assurances privées.

Nous pensons également qu'il devrait y avoir des mesures pour inciter les gens à prendre des dispositions en vue notamment de protéger leur propriété contre le feu. Il y a beaucoup de choses qui peuvent être faites à cet égard. Ce genre de programme serait certainement utile. L'installation d'un toit métallique fait partie de ces précautions qui peuvent se révéler très coûteuses, mais les gens vont faire le nécessaire si on leur offre des remboursements ou d'autres moyens de passer à l'action.

Wade Grant: Dans quelle mesure la résilience à long terme devient-elle un facteur de plus en plus important pour les propriétaires et les acheteurs de maison lorsqu'ils choisissent un lieu de résidence?

Janice Myers: Je n'ai pas de données précises à ce sujet, mais je dirais, d'un point de vue personnel, que j'envisage retourner dans l'Okanagan pour prendre ma retraite un jour, et que cela me donne certes matière à réflexion. Je pense au type de maison que je pourrais considérer, et on y retrouverait certains de ces matériaux pouvant la protéger contre un incendie.

Wade Grant: D'accord.

J'aimerais m'adresser à M. Redfearn.

Je suis passé par Grand Forks en voiture pour emmener mes enfants à Christina Lake. C'est une belle région de notre province, et je sais à quel point votre collectivité est résiliente, même si je ne vis pas à proximité.

Pouvez-vous nous parler de la façon dont vos concitoyens sont parvenus à reconstruire la collectivité et à devenir plus résilients au fil des nombreuses catastrophes qui vous ont frappés?

Duncan Redfearn: Il a d'abord fallu constater qu'il nous était impossible de racheter ou de retirer toutes les propriétés de notre collectivité. Nous avons notre scierie et notre usine de produits d'isolation, avec 350 employés, en plein cœur de certaines des zones inondées. Nous nous sommes donc rendu compte qu'il fallait adopter une approche de retrait géré en trouvant le juste équilibre entre les mesures d'aménagement, de rachat et de remise en état de nos 10 acres de terres, jusqu'aux rivières.

Nous voyons des membres de notre communauté prendre les choses en main. Ce sont surtout les inondations qui nous ont touchés, mais nous avons également eu des feux de forêt, et chacun est de plus en plus conscient de la situation, même si, par l'entremise de notre service d'urbanisme, nous devons encore expliquer à certains ce que sont les plaines inondables, qu'il y a des niveaux d'inondation dont il faut tenir compte pour les constructions et que nous devons nous en remettre à des professionnels qualifiés. C'est encore difficile.

Wade Grant: Merci.

Monsieur Coyne, je sais que vous êtes membre de la bande indienne d'Upper Similkameen. J'adore l'image derrière vous. Vous savez peut-être que je suis membre de la Première Nation Musqueam, sur la côte de la Colombie-Britannique. Je vis également dans une plaine inondable. Saluez la cheffé Jacobsen, si vous la voyez. C'est une amie à moi.

Vous avez parlé de connaissance de la nature et de savoir autochtone. Comment avez-vous intégré cela, et quels résultats positifs en sont ressortis?

Spencer Coyne: Je commencerai par dire que les résultats positifs ont été rares. Bon nombre de nos règles nous empêchent de faire le nécessaire. Entre notre digue et notre rivière, nous sommes censés tout déblayer. Nous ne sommes pas autorisés à planter des saules et des peupliers qui aideraient à absorber toute cette eau. C'est l'un des plus grands défis pour moi: essayer d'intégrer dans le système occidental ces éléments qui, nous le savons, nous aideraient à mieux composer avec les inondations.

En ce qui concerne les feux de forêt, nous envisageons l'éclaircissement et la reprise des brûlages traditionnels parmi les différents moyens à mettre en œuvre pour minimiser l'accumulation de débris sur le sol forestier.

Nous avons eu un peu plus de succès du côté des forêts, mais la question des inondations demeure vraiment problématique dû au fait qu'il nous est interdit d'avoir quoi que ce soit entre la rivière et la digue.

● (1620)

Wade Grant: Monsieur Coyne, votre ville est au cœur d'une région visitée par bien des gens à des fins récréatives. Quelle a été l'incidence sur la faune et les autres atouts que recèle votre territoire?

Spencer Coyne: Avec les feux de forêt et tout le reste, nous avons constaté un énorme changement dans la façon dont nos ongules se déplacent, en particulier nos troupeaux de wapitis, ce qui ajoute une pression supplémentaire, surtout pendant la saison de chasse, alors que nous avons des tas de gens qui viennent de la vallée du bas Fraser et ces immenses zones qui ont été brûlées.

Wade Grant: Merci.

Le président: Merci, messieurs.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Nous avons la chance d'avoir un maire parmi nous, aujourd'hui.

J'aimerais donc vous poser ma prochaine question, monsieur le maire de Princeton.

Dans le dernier budget de 2025 du gouvernement fédéral, il n'y a pas d'argent supplémentaire prévu pour l'adaptation aux changements climatiques, à proprement parler.

Selon vous, est-ce que le fait de ne pas avoir d'argent supplémentaire cette année est un problème?

Pensez-vous que ce manque d'appui de la part du fédéral peut générer des coûts supplémentaires et des pertes?

[Traduction]

Spencer Coyne: C'est un problème majeur pour moi. C'est pourquoi je fais partie du groupe Climate Caucus et de la coalition Retroussons-nous les manches pour le climat. Nous essayons de faire pression pour obtenir du financement aux fins de l'adaptation aux changements climatiques pour les municipalités de tout le pays.

Ma ville compte 3 000 habitants. Nos recettes fiscales annuelles se chiffrent à environ 4 millions de dollars. Nous ne pouvons pas y arriver seuls. Nous avons besoin du soutien des gouvernements fédéral et provincial, mais nous devons aussi tous nous appuyer les uns les autres; je ne saurais trop insister là-dessus. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que les petites collectivités rurales règlent ces problèmes par elles-mêmes. Nous sommes les victimes directes de ces phénomènes extrêmes, et nous sommes également le moteur économique du pays. Nous avons une mine et une scierie. Nous offrons plus d'emplois que nous avons de gens pour les occuper et de maisons pour loger ces gens-là. Nous ne pouvons pas espérer survivre à long terme sans une forme quelconque de programme d'adaptation et d'atténuation pour nous aider.

[Français]

Patrick Bonin: Pensez-vous que la première chose que devrait faire le gouvernement fédéral est d'injecter de l'argent pour permettre aux municipalités de gérer elles-mêmes les choses sur leur territoire?

Est-ce que ce serait le besoin le plus pressant?

[Traduction]

Spencer Coyne: Je pense que c'est un élément important. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, je ne crois pas que cela puisse être établi au moyen d'une loi. Dans bien des cas, il faut que le soutien soit adapté à l'emplacement touché. La situation de Grand Forks et les mesures d'atténuation à mettre en place seront propres à ma collectivité. Plus tôt nous comprendrons qu'il n'y a pas de solution miracle, mieux nous nous porterons.

Nous avons des experts, des gens qui savent ce qu'ils font, et nous y travaillons tous les jours, avec ou sans l'aide du gouvernement fédéral ou de la province. Nous agissons dès maintenant. Nous avons simplement besoin d'un soutien financier et d'un peu de coordination par les plus hautes instances pour nous assurer que toutes les ressources sont déployées de manière optimale.

[Français]

Le président: Merci, messieurs.

[Traduction]

Monsieur Ross, vous avez la parole pour une période de cinq minutes.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Merci.

Je remercie les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. C'est une conversation fort intéressante.

Je vais m'adresser au maire de Princeton pour revenir à certains commentaires entendus au sujet des solutions fondées sur la nature pour les inondations ainsi que des améliorations possibles aux infrastructures, comme l'endiguement. Je suis d'accord pour dire que les solutions devraient être d'inspiration régionale et communautaire, mais ce n'est pas ainsi que la loi fonctionne.

Dans ma circonscription, j'ai essayé à maintes reprises de contribuer à atténuer et à réparer certains dommages causés aux propriétés résidentielles par les inondations, mais il est bien clair, dans ma circonscription en particulier, que la priorité n'est pas l'usage résidentiel lorsqu'il est question de digues ou d'inondations. C'est davantage le saumon qui est prioritaire, et il faudra beaucoup de temps pour changer cela, et ce, sans parler des lois et des règlements d'Environnement Canada et des compétences provinciales.

Je conviens que tout le monde doit mettre la main à la pâte pour faire valoir ces points de vue, mais il faudra une approche politique très efficace et bien coordonnée pour convaincre le gouvernement — quel qu'il soit — que le moment est venu d'accorder la priorité à l'usage résidentiel, plutôt que d'agir en fonction, par exemple, de ce qui est le mieux pour le saumon.

Avez-vous eu des conversations à ce sujet dans votre rôle de maire?

• (1625)

Spencer Coyne: Nous avons eu quelques échanges à ce sujet. Je vous remercie de cette question, car, même s'il n'y a pas de rivière à saumon sur notre territoire, nous faisons partie du réseau hydrographique du fleuve Columbia. Il y a des enjeux délicats à gérer tout le long du Columbia, comme c'est le cas pour tous les fleuves, surtout en Colombie-Britannique. Ils sont tous assujettis aux règles fédérales et internationales.

Je pense que nous devons tous nous asseoir à la même table en faisant fi de nos fonctions respectives pour simplement nous rappeler que nous sommes des individus qui représentent tous les mêmes personnes au bout du compte. Oubliez l'ordre de gouvernement dont vous faites partie et discutez de ce qui est le mieux pour les gens et le territoire. J'estime que c'est le principal correctif à apporter.

Ellis Ross: Oui, et j'ai essayé d'avoir cette conversation, je vous prie de me croire. J'ai participé à une course à la direction il y a quelques années; j'ai visité les zones inondées à Abbotsford et je suis passé par Princeton. J'étais là aussi pendant les feux de forêt.

Je suis heureux que vous ayez parlé du fleuve Columbia parce que, lorsque j'ai visité Abbotsford, je ne savais pas qu'il s'agissait d'un enjeu international. Je pense que cela illustre bien l'ampleur des problèmes auxquels nous sommes confrontés en cas de catastrophe, pour ce qui est des efforts d'atténuation et de remise en état.

En tant que maire de Princeton, avez-vous entendu parler d'obligations internationales quelconques lors des échanges avec les États-Unis au sujet des inondations? Je sais que ce n'est pas votre région, mais le fleuve Columbia est la voie d'accès. Le gouvernement s'est-il engagé à parler des obligations internationales en ce qui concerne les inondations dans des régions comme Abbotsford?

Spencer Coyne: Pas à ma connaissance. J'ai parlé avec le maire d'Abbotsford, qui, je crois, se trouve à Ottawa en ce moment, et il était très frustré par l'approche du gouvernement fédéral et le fait qu'il n'y avait pas eu de rencontre, lorsque nous nous sommes croisés l'an dernier, avec le reste de la commission mixte internationale pour ce réseau fluvial. J'estime que cela montre simplement qu'il y a rupture de la communication et de la coordination entre tous les ordres de gouvernement à l'heure actuelle.

Ellis Ross: Je soulève la question uniquement parce que cela pourrait être l'occasion de parler de l'atténuation des inondations, si l'ACEUM est effectivement abrogé et que nous commençons à discuter d'un accord bilatéral avec les États-Unis.

En ce qui concerne les solutions axées sur la nature, j'ai entendu dire que les plans de gestion forestière peuvent aider à atténuer les risques d'inondation découlant de l'érosion causée par ces rivières atmosphériques, qui sont en fait des dépressions en provenance d'Hawaï. Je n'ai toutefois jamais vraiment rien observé de tel.

Pour ce qui est de la compétence, il me semble que la gestion forestière relève davantage des provinces. Le gouvernement fédéral peut-il intervenir en faisant valoir que nous avons besoin d'une meilleure gestion forestière pour protéger nos citoyens et nos résidents contre les catastrophes?

Spencer Coyne: C'est une question difficile. Je ne sais pas. Cela a beaucoup à voir avec les relations actuelles, surtout en Colombie-Britannique...

Je suis désolé, mais le temps est écoulé.

[Français]

Le président: Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Il convient de souligner que notre gouvernement a récemment mis en place le Fonds pour bâtir des collectivités fortes. Dans le budget de 2025, environ 51 milliards de dollars ont été alloués à des projets régionaux d'adaptation aux changements climatiques.

Je voulais simplement mentionner que c'est très important pour moi parce qu'il y a des citoyens de ma circonscription qui sont eux-mêmes touchés par des inondations. Contrairement à mon collègue de la Colombie-Britannique, j'ai une circonscription plus urbaine où l'on trouve les quartiers de Rivière-des-Prairies et d'Anjou. L'été dernier, il y a eu des inondations importantes à Anjou. Beaucoup de propriétaires qui louaient normalement leur sous-sol n'étaient plus assurés ou ont décidé que ce n'était plus une bonne idée pour eux de louer le logement aménagé dans leur sous-sol.

Je le mentionne parce que c'est aussi lié à la question de l'abordabilité. Les gens de ma circonscription ont de la difficulté à se loger. Ce que j'entends de la part des résidents, c'est que la situation des inondations exacerbe la crise du logement. C'est du moins ce que je constate sur le terrain. Ce sont en grande part les élus locaux qui sont blâmés, et j'observe ces répercussions directement dans ma circonscription.

Madame Myers, pourriez-vous fournir au Comité des rapports qui démontrent l'augmentation des coûts du logement en raison des inondations ou de tout ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques?

• (1630)

Janice Myers: Nous n'avons pas de tels rapports à ma connaissance, mais si tel était le cas, je verrai à ce que nous les transmettions à votre greffier. Je ne pourrais toutefois pas vous dire aujourd'hui qu'il existe des rapports à ce sujet.

Eric St-Pierre: Je comprends que vous travaillez pour l'Association canadienne de l'immeuble depuis deux ans seulement.

Pouvez-vous nous parler des répercussions des inondations ou de l'adaptation aux changements climatiques sur le prix des maisons, dans une perspective générale? Quels ont été les impacts à l'échelle du Canada?

Janice Myers: On peut dire sans crainte de se tromper que les consommateurs deviennent de plus en plus conscients des risques encourus à mesure que les inondations et les feux de forêt deviennent plus fréquents et prennent de l'ampleur. Les gens qui vivent dans ces zones à risque élevé font face à une dévaluation marquée de leur propriété, non seulement en raison des torts causés

à l'image du secteur et des dommages matériels, mais aussi à cause de l'absence d'assurance habitation abordable ou accessible.

Nous voyons des assureurs inscrire des codes postaux entiers sur une liste noire et refuser de souscrire de nouvelles hypothèques. Cela pourrait geler les marchés locaux et empêcher les Canadiens de bénéficier de la valeur nette de leur maison. Il y a donc effectivement des situations où les propriétés sont dévaluées. Il s'ensuit un risque pour les finances à long terme des ménages, car les gens comptent sur l'actif dans lequel ils ont investi pour finalement constater qu'il ne leur permettra pas d'atteindre leurs objectifs financiers.

Eric St-Pierre: La fréquence accrue des catastrophes dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques fait-elle généralement augmenter les coûts d'assurance pour certains de vos clients ou certaines des personnes avec lesquelles vous travaillez? Pouvez-vous nous parler de l'augmentation du coût des assurances et de son incidence sur votre clientèle?

Janice Myers: On nous indique que les soumissions d'assurance atteignent des proportions astronomiques. Suivant le montant que vous devez payer au départ, une augmentation de 30 % peut devenir faramineuse. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que même dans les régions dont les propriétés n'ont pas été directement touchées, mais se trouvent dans une zone d'incendie, les primes d'assurance ont augmenté considérablement.

Cela dépend du risque, mais je dirais qu'il est important. On ne souhaite pas entendre les propriétaires affirmer qu'ils ne peuvent pas se permettre de payer de tels sommes, parce que cela les place dans une situation plus périlleuse encore.

Eric St-Pierre: Excellent, merci.

Monsieur Coyne, merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Je crois que vous avez indiqué que les coûts pour les gens de votre collectivité s'élevaient à environ 13 millions de dollars. Pouvez-vous nous dire qui paie les différents coûts liés aux événements catastrophiques et à certaines des inondations dont vous avez parlé précédemment?

Spencer Coyne: Le coût initial de 13 millions de dollars était une perte pour le milieu des affaires. C'est sorti directement des poches de ceux et celles qui sont le moteur de notre économie.

Les pertes d'environ 13 millions de dollars subies par la municipalité ont été financées dans le cadre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, ainsi que via l'assurance et les impôts fonciers. Ce sont donc encore une fois les contribuables qui paient la note.

Pour revenir à ce que vous disiez au sujet de l'assurance, à titre d'exemple, j'ai reçu un courriel de quelqu'un qui m'indiquait que sa prime d'assurance, qui était auparavant de 3 500 \$, avait grimpé à 72 000 \$ l'an dernier.

Eric St-Pierre: Merci.

Le président: Je remercie les témoins de leur présence et de leurs témoignages, qui sont très enrichissants.

Bruce Fanjoy: J'invoque le Règlement.

Pouvons-nous confirmer ce dernier chiffre? Était-ce 72 000 \$ ou 7 200 \$? Il y a une grande différence, et j'aimerais que ce soit le bon montant qui figure au compte rendu.

Spencer Coyne: C'était 7 200 \$. Je suis désolé.

Le président: Merci beaucoup.

Merci à nos invités de leurs témoignages d'aujourd'hui. Vous pouvez maintenant disposer.

Merci.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps que les témoins du prochain groupe s'installent.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

[Français]

Le président: Nous reprenons la séance.

Le Comité reprend son étude sur la protection des résidents canadiens contre les phénomènes météorologiques extrêmes.

[Traduction]

Cet après-midi, nous recevons les témoins suivants.

De l'organisation Investisseurs pour l'Accord de Paris, nous accueillons Mme Kiera Taylor, analyste principale des politiques.

[Français]

Nous recevons également M. Alain Bourque, directeur général d'Ouranos.

[Traduction]

Madame Taylor, vous avez cinq minutes.

Merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui. À vous la parole.

Kiera Taylor (analyste principale des politiques, Investors for Paris Compliance): Bonjour et merci de m'avoir invitée à témoigner.

Je m'appelle Kiera Taylor et je travaille pour Investors for Paris Compliance.

Nous avons récemment publié le rapport Dommages climatiques et crise latente de l'assurance habitation au Canada: « Qui va payer? ». Ce rapport digne d'intérêt pour le mandat de votre comité est accessible en anglais et en français. Comme nous le savons, les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Ils causent des dizaines de milliards de dollars en dommages matériels. Malheureusement, cette tendance ne va que s'aggraver, et les coûts vont augmenter.

Cela nous amène à la question centrale qui intéresse le Parlement: qui va payer pour ces dommages?

Actuellement, la réponse est les ménages et les contribuables canadiens, qui seront doublement touchés. En tant que députés, vous pouvez le constater dans les budgets à la hausse liés à la gestion et au secours en cas de catastrophes, ainsi que dans les nouveaux appels pour des programmes fédéraux visant à lutter contre les inondations. Les ménages voient leurs coûts d'assurance grimper en flèche. Les primes moyennes d'assurance habitation ont augmenté de 45 % depuis six ans, avec des hausses de 300 % dans certaines régions à haut risque. Parallèlement, la couverture est réduite et les franchises augmentent. Au total, 10 % des ménages n'ont pas accès à une assurance inondation abordable.

La réalité, c'est que la majorité des coûts engendrés par les phénomènes météo extrêmes ne sont pas assurés. Des milliers de mé-

nages se tournent déjà vers le sociofinancement pour payer les factures liées aux catastrophes, et près de la moitié de la dette des ménages canadiens à haut risque se concentre dans les régions où il existe un risque élevé de phénomènes climatiques physiques.

Le gouvernement fédéral appuie régulièrement les provinces pour aider les sinistrés. En 2021, Ottawa a déboursé 5 milliards de dollars pour aider les sinistrés en Colombie-Britannique, et les arrangements d'aide financière en cas de catastrophe ont dû être restructurés. Pendant ce temps, les coûts de la lutte aux incendies de forêt excèdent fréquemment 1 milliard de dollars. En plus de ces dépenses qui augmentent rapidement, l'industrie de l'assurance doit aussi engager des dépenses en matière d'adaptation et de résilience.

Pour le dire clairement, nous appuyons des investissements accrus en matière de résilience et d'adaptation, mais la question à laquelle on évite toujours de répondre, c'est: qui doit payer ces dépenses?

La réponse, c'est que nous avons besoin que le recouvrement des coûts soit assumé par ceux qui contribuent à causer les dommages de prime abord. Il y a des dizaines d'années, nous en sommes venus à une conclusion semblable pour ce qui est du tabac. Non seulement des Canadiens étaient ruinés financièrement par les maladies liées au tabagisme, mais c'était aussi un lourd fardeau dans nos budgets de soins de santé. Les tribunaux ont été saisis de la question pour tenir les compagnies de tabac responsables de ces coûts. Au bout du compte, les gouvernements provinciaux se sont mis de la partie pour officialiser le recouvrement des coûts. Les gouvernements ont conclu que le recouvrement des coûts était approprié quand des acteurs privés engrangeaient des profits tout en imposant des dommages énormes à la santé publique. Nous sommes parvenus à la même conclusion récemment dans le cas des opioïdes.

De nos jours, la science du climat est claire concernant la cause des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et des dommages matériels, et la science de l'attribution peut attribuer ces coûts aux entreprises qui tirent des profits tout en causant des dommages au public.

Il y a quelques voies viables déjà utilisées à l'échelle internationale pour le recouvrement des coûts.

Tout d'abord, les assureurs peuvent exercer leurs droits de subrogation, soit le droit juridique normal de recouvrer des pertes auprès des parties qui ont causé les dommages. En Californie, les assureurs ont recouvert 11 milliards de dollars de la part des services publics responsables d'un grand incendie de forêt.

Ensuite, les gouvernements peuvent officialiser le recouvrement des coûts en adoptant des projets de loi, comme dans le cas du tabac. New York et le Vermont ont édicté des lois de financement en matière de dommages liés au climat exigeant que les entreprises très polluantes payent les coûts liés aux catastrophes climatiques.

De plus, des personnes et des gouvernements ont déjà porté l'affaire devant les tribunaux. Des propriétaires fonciers dans l'État de Washington poursuivent actuellement les grands émetteurs pour les coûts accrus de l'assurance habitation. La faisabilité juridique est en évolution, car 25 administrations américaines ont intenté des poursuites en matière de recouvrement des coûts et un tribunal allemand a affirmé que les entreprises pouvaient être tenues responsables de leurs émissions. Le gouvernement du Canada doit se joindre à d'autres gouvernements pour prendre les devants face aux poursuites qui s'en viennent inévitablement. Le recouvrement fédéral des coûts engendrés par les grands pollueurs dans le monde peut servir à indemniser les victimes, à investir dans l'adaptation et la résilience et à stabiliser le système d'assurance habitation afin qu'il demeure abordable pour les Canadiens.

Ce n'est pas en apportant quelques correctifs mineurs que nous allons régler ce problème. Nous nous attendons à ce que les pertes au Canada atteignent 100 milliards de dollars d'ici 2050. Cela pourrait ruiner le système d'assurance, et les propriétaires fonciers et les contribuables n'ont pas la capacité d'éponger ces coûts.

Les politiciens répètent sans cesse qu'il faut bâtir un Canada fort. Le recouvrement des coûts causés par les pollueurs est un excellent moyen d'y arriver.

Je vous remercie.

• (1645)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bourque, vous avez la parole pour cinq minutes.

Alain Bourque (directeur général, Ouranos): Merci de m'avoir invité, au nom d'Ouranos, à comparaître devant vous.

Ouranos est un consortium de recherche appliquée sur la climatologie régionale et l'adaptation au changement climatique. C'est un organisme à but non lucratif financé par le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, le monde municipal, Hydro-Québec, Ontario Power Generation, Manitoba Hydro, Rio Tinto ainsi que plusieurs universités, qui sont des partenaires.

Ça fait 25 ans qu'on existe pour faire avancer la science des changements climatiques, notamment sur le plan de l'adaptation, c'est-à-dire apprendre à vivre avec les changements climatiques et avec cette nouvelle météo qui se concrétise.

J'ai cinq messages à vous transmettre.

Premièrement, la science est claire: les changements climatiques génèrent des augmentations significatives dans la fréquence, l'intensité, la durée et l'ampleur des événements météorologiques et de plusieurs types d'événements météorologiques extrêmes dans toutes les régions du Canada. Ces hausses se poursuivront tant que la carboneutralité mondiale ne sera pas atteinte. Ce que ça veut dire, c'est que la solution, pour faire face à ça, c'est qu'il faut, d'une part, réduire les émissions de gaz à effet de serre et, d'autre part, apprendre à vivre avec une partie du changement climatique, lequel est devenu incontournable.

Deuxièmement, le Canada n'est pas prêt à faire face à l'ensemble des répercussions et des risques croissants liés aux changements climatiques. Les répercussions coûtent déjà très cher. Vous avez probablement déjà entendu parler des 9,2 milliards de dollars en dommages assurables au cours de l'année 2024. Si on divise par le

nombre de personnes au Canada, ça fait à peu près 270 \$ par personne. De plus, l'Institut climatique du Canada a déjà fait plusieurs études qui montrent que le produit intérieur brut, ou PIB, sera touché et qu'il sera à risque au cours des prochaines années. Ça s'amplifie très clairement. Plusieurs études montrent que chaque dollar investi en bonne adaptation permet de réduire ça et de faire des bénéfices de l'ordre de 13 \$ à 15 \$. Donc, investir dans l'adaptation, c'est une bonne idée.

Troisièmement, il faut apprendre à mieux gérer les risques dans un contexte de changements climatiques. Faire face aux événements météorologiques extrêmes, ce n'est pas juste devenir bon à gérer les catastrophes lorsqu'elles se produisent. C'est surtout agir de façon proactive et de façon préventive en réduisant les risques à moyen et à long terme, notamment au moyen de politiques publiques structurantes qui changent les règles du jeu. Comme je suis arrivé un peu plus tôt, j'ai entendu parler, par exemple, d'aménagement du territoire pour éviter de construire dans des zones à risque, de diversification de la composition des forêts pour réduire le risque de feux de forêt et de codes de construction qui intègrent non pas le climat historique, mais le climat à venir. Tout ça va nous aider à faire face aux événements météorologiques extrêmes accrus.

Quatrièmement, l'adaptation et la réduction des risques sont une responsabilité partagée. Chacun a un rôle à jouer, que ce soit le fédéral, le provincial, le municipal, le secteur privé, les communautés autochtones ou, bien sûr, les individus. Cependant, ce ne sont pas les individus qui vont régler tous les problèmes. Tous les acteurs doivent travailler ensemble. L'adaptation aux changements climatiques, peu importe le domaine d'application, est vraiment une question de leadership partagé et constructif entre les différentes parties prenantes qui doivent travailler ensemble.

Cinquièmement, la bonne nouvelle, c'est qu'il y a pas mal d'information scientifique qui est disponible et sous-utilisée pour pouvoir prendre de bonnes décisions. Il y a beaucoup d'outils qui existent, comme un code du bâtiment qui pourrait être adapté et amélioré pour faire face aux événements météorologiques extrêmes, dont les statistiques du futur sont pas mal connues. On sait où s'en vont les statistiques de ces événements. De plus, on a parlé, tout à l'heure, de solutions basées sur la nature, qui sont de plus en plus appliquées au Canada et qui pourront devenir utiles pour la suite des choses. Le Canada a aussi une stratégie nationale d'adaptation qui, bien qu'imparfaite, est déjà un bon départ à partir duquel on peut continuer à travailler pour avancer en adaptation. Il existe également des organismes, dans toutes les régions du Canada, notamment Ouranos au Québec, qui permettent de faire des connexions entre les données collectées à l'échelle nationale, les politiques publiques élaborées à l'échelle provinciale et les applications concrètes, qui se font souvent à l'échelle municipale. Donc, ces organismes peuvent jouer un rôle pour avancer en matière de réduction des risques, peu importe les domaines.

• (1650)

Tout à l'heure, j'ai entendu parler du nouveau programme Construire des maisons au Canada. Va-t-il y avoir de l'adaptation et de la résilience là-dedans? C'est une question qu'Ouranos soulève. Ces investissements peuvent devenir des occasions d'insérer de l'adaptation, mais ils peuvent aussi devenir des échecs si on n'inclut pas suffisamment d'adaptation pour la suite des choses.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Bourque.

[Traduction]

Monsieur Ross, la parole est à vous pour six minutes.

Ellis Ross: Merci, monsieur le président.

Merci au deuxième groupe de témoins de se joindre à nous ici aujourd'hui.

Monsieur Bourque, votre déclaration liminaire reflète bien ce que notre comité examine depuis environ un mois. Les comités de l'environnement précédents ont aussi examiné cette question.

Au fond, nous sommes d'accord, mais il y a des facteurs qui nous empêchent d'appliquer certaines solutions que vous proposez. Il y a bien sûr les facteurs monétaires. Le gouvernement a une responsabilité financière envers les contribuables en matière de déficits, de budgets, etc., mais il y a aussi des obstacles pratiques: en particulier, la loi et les règlements qui en découlent.

Nous avons tenté de régler la question au niveau interne dans notre région, mais simplement pour vous donner un exemple, les lois et règlements sur la pêche interdisent de telles mesures d'atténuation ou ce type de mesures correctives. Là où je veux en venir, c'est que si nous voulons accomplir ce dont parlent les témoins, il faudrait moderniser toutes sortes de lois et tous les règlements connexes, en plus de communiquer le tout aux Canadiens. Les lois canadiennes contiennent déjà tellement de dispositions qui exigent non seulement notre participation, mais aussi notre inclusion en matière de décisions prises sur le terrain, en particulier pour les Premières Nations.

Je ne m'attends pas à une réponse de votre part, mais d'après votre expérience et votre succès dans votre région, par quoi le gouvernement pourrait-il commencer en matière de mesures correctives et de politiques d'atténuation?

• (1655)

Alain Bourque: Je vais vous donner un exemple précis que j'ai vu au Québec, parce que nous sommes surtout financés par le gouvernement du Québec. Nous travaillons beaucoup avec les municipalités québécoises et le gouvernement du Québec.

En 2017 et en 2019, il y a eu deux inondations majeures. Le Québec a été passablement secoué par ces catastrophes, et nous avons dit qu'il fallait agir. Tout le monde s'est réuni pour penser à la façon de modifier les règlements de l'époque pour intégrer les changements climatiques aux cartes sur les zones inondables.

En juin dernier, le ministre de l'Environnement du Québec a annoncé un nouveau règlement qui a été — c'est peut-être un peu exagéré — rédigé conjointement avec les municipalités. Nous l'avons élaboré avec le gouvernement du Québec à l'aide des données scientifiques les plus récentes. Nos données ont servi à tracer de nouvelles cartes intégrant les changements climatiques, et le règlement a été modifié pour inclure ces nouvelles cartes. Le nouveau règlement prévoit que tous les 10 ans, il faut actualiser ces cartes, parce que le climat est changeant.

Cet exemple montre que la science, les aspects techniques, les divers acteurs et les politiques peuvent être réunis pour tirer des leçons des inondations de 2017 et de 2019 et s'adapter aux changements climatiques.

Dans mon organisation, nous y travaillons toutes les semaines, mais c'est le genre de collaboration dont nous avons besoin. C'est le

type de lien entre la science et les questions sur le terrain dont nous avons davantage besoin.

Ellis Ross: D'accord, merci de votre réponse.

C'est mon observation, simplement en écoutant tous les témoignages et en lisant le rapport sur l'eau... Fait-il 600 pages?

Une voix: Il fait 400 pages.

Ellis Ross: D'accord. Quoi qu'il en soit, c'est simplement mon observation: il me semble que nous parlions de deux enjeux différents ici, mais ils sont liés.

Un enjeu serait les risques actuels du zonage des inondations survenues il y a 50 ans ou 100 ans et ce que nous cherchons à résoudre ou à corriger. L'autre, c'est ce dont nous parlons maintenant en matière de planification future, soit de dire qu'il ne faut pas s'approcher de ces types de risque sur le plan du zonage, qu'il soit question de risque d'incendie de forêt ou de risque d'inondation.

Votre organisation reconnaît-elle ces deux catégories différentes? Tentez-vous de résoudre certains de ces problèmes différents?

Alain Bourque: Il s'agit bel et bien d'un problème. Je pense que les représentants des municipalités, ou même les gens qui élaborent les politiques provinciales, seraient mieux placés que les scientifiques pour en discuter et apporter des changements. C'est le genre de discussion qui a lieu de plus en plus souvent. Même les responsables des règlements reconnaissent que c'est essentiel d'éviter les zones à risques pour les nouveaux bâtiments, mais pour les bâtiments actuels, il faut reconnaître que les gens y habitent déjà et qu'ils veulent conserver leurs maisons et ce genre de choses.

Je pense que les politiques ont évolué pour tenir compte de ces aspects.

Ellis Ross: D'accord, je vous remercie.

Je vais bientôt manquer de temps, mais je pense que la question centrale à laquelle notre comité fait face actuellement, c'est de savoir comment le gouvernement fédéral et les contribuables pourraient soutenir les compagnies d'assurances privées concernant certains risques pour les primes et ce genre de choses. Votre organisation a-t-elle examiné cette question?

Alain Bourque: Nous ne l'avons pas examinée, mais c'est bien sûr un enjeu très dangereux. Nous avons même vu qu'aux États-Unis, si l'on modifie le rôle du gouvernement et celui du secteur de l'assurance privée de façon imprudente, on peut aggraver la situation.

Le président: Merci, monsieur Ross.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour six minutes.

Eric St-Pierre: Merci.

Monsieur Bourque, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. J'aimerais saluer Ouranos et le travail incroyable que vous faites au Québec. Cela fait plus d'une décennie que je suis votre travail, qui est très important. Vous jouez un rôle très important pour les Québécois.

Vous étiez récemment dans les nouvelles. Au début de janvier, je pense, les médias ont présenté une étude démontrant qu'en 2100, la température augmenterait de 6,6 degrés Celsius dans le nord du Québec et de 3,5 ou 4 degrés Celsius dans le sud.

Je suis curieux. Pouvez-vous commenter cette étude ou cette information?

• (1700)

Alain Bourque: Les médias en ont fait une nouvelle, mais ce n'était pas vraiment une nouvelle. À Ouranos, nous travaillons notamment avec Environnement et Changement climatique Canada sur un projet qui s'appelle le Centre canadien des services climatiques. Ce centre a un site Web dont l'adresse est « donneesclimatiques.ca ». Ce projet permet à n'importe quelle localité d'y télécharger les scénarios de changements climatiques — la température, les précipitations ou les degrés-jour — et une panoplie d'indicateurs climatiques.

On développe des connaissances scientifiques et on les verse dans ce site Web pour que les acteurs municipaux qui font des plans d'adaptation aux changements climatiques puissent continuellement utiliser les meilleures données qui soient pour avancer dans leurs projets. Ce n'était donc pas une étude particulièrement nouvelle. Je pense même que la science des changements climatiques est rendue quasi opérationnelle pour ce qui est de fournir des éléments d'information sur lesquels les preneurs de décisions pourront s'appuyer.

Eric St-Pierre: Je vous remercie de cette clarification.

Vous avez aussi mentionné les coûts de 9 milliards de dollars, même un peu plus, engagés en 2024.

Pouvez-vous commenter les coûts pour les Québécois, dont les citoyens d'Honoré-Mercier?

Quels seraient les coûts en 2030 ou même en 2040? Avez-vous fait de la modélisation pour ces coûts?

Alain Bourque: Je n'ai pas les chiffres avec moi, mais je pense pouvoir présenter des documents au Comité, si vous voulez les regarder.

Deux rapports de l'Institut climatique du Canada font état de toute une panoplie d'analyses économiques assez détaillées concernant les effets sur le PIB, dans des scénarios pessimistes et optimistes d'émissions de gaz à effet de serre, par exemple, de façon à échantillonner l'incertitude. L'information est donc passablement disponible.

Je pourrais ajouter quelque chose. Ça fait 25 ans que je travaille dans le domaine. Il y a 25 ans, lorsque je faisais des présentations sur les changements climatiques, j'étais un peu vu comme un extraterrestre qui parlait de trucs lointains. Aujourd'hui, tout ça se passe. La science a bien prédit ce qui se produit aujourd'hui. Naturellement, la crainte, c'est qu'au cours des 25 prochaines années, ça ne va pas s'améliorer. En fait, ça va empirer avant de s'améliorer. C'est pour cela que j'invite tous les décideurs à utiliser le plus possible la science qui est disponible et qui informe sur les risques qui s'en viennent.

Eric St-Pierre: Merci.

C'est certain que, maintenant, c'est un discours standard, et on entend souvent ces choses. Vous n'êtes donc plus un extraterrestre.

Vous avez mentionné des rapports de l'Institut climatique du Canada ou d'autres rapports. Pouvez-vous transmettre ces rapports au Comité à la suite de la réunion?

Alain Bourque: Je me ferai un plaisir de le faire.

Eric St-Pierre: C'est parfait.

Vous avez aussi mentionné des coûts moyens, je pense, de 270 \$ par personne.

Je représente la circonscription d'Honoré-Mercier, qui comprend notamment Rivière-des-Prairies et Anjou. De plus, je ne suis pas trop loin de mon collègue du Bloc québécois qui représente la circonscription de Repentigny.

Pourriez-vous nous parler de ces effets, de ces coûts sur les citoyens?

Quelle sorte d'effets cela a-t-il sur les citoyens, qu'ils aient voté pour moi ou pour mon collègue du Bloc québécois?

Alain Bourque: En ce qui concerne notamment le dossier des inondations, on ne réalise pas qu'il y a plein de formes d'inondation: des inondations à la suite d'embâcles; des inondations de rivières; des inondations liées au rehaussement du niveau de la mer et à des tempêtes côtières; des inondations dans les régions urbaines à cause de cuvettes et, donc, de précipitations orageuses plus abondantes. On constate donc que ce n'est pas seulement une augmentation linéaire des inondations, mais une multiplication des inondations sous différentes formes.

Concernant les citoyens, j'ai fait une présentation à l'Assemblée nationale du Québec, et j'ai quand même été surpris de voir au moins cinq députés se lever et mentionner qu'assez fréquemment, des citoyens se présentaient dans les bureaux de circonscription pour dire qu'ils avaient été touchés et qu'ils n'étaient plus assurables. Dans certains cas, des habitants aux revenus moyens se retrouvaient à faire partie de la population vulnérable, étant de plus en plus fragilisés à cause de ces événements.

Pour ma part, c'est de cet aspect que je voulais vous parler.

• (1705)

Eric St-Pierre: C'est super.

Merci.

[Traduction]

Madame Taylor, je vais vous poser deux questions très rapidement. Vous nous avez parlé du rapport Dommages climatiques et crise latente de l'assurance habitation au Canada: « Qui va payer? ». Pourriez-vous nous en fournir une copie?

Vous avez parlé des pollueurs, mais pourriez-vous être un peu plus précise? De quels pollueurs parlez-vous?

Kiera Taylor: Oui, je pourrai vous fournir ce rapport.

En matière de pollueurs, personne n'est visé précisément. Dans le cas du recouvrement des coûts liés au tabagisme, c'était les multinationales du tabac. Dans le cas des pollueurs, il peut s'agir des grands pollueurs dans le monde. Ce ne sont pas spécifiquement les pollueurs canadiens, mais ils en font bien sûr partie.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Madame Taylor, j'aimerais savoir ce que vous pensez d'une proposition qui était dans la plateforme électorale du Bloc québécois, soit d'avoir une taxe sur les profits démesurés des compagnies pétrolières et des compagnies gazières, et d'utiliser ces revenus en les réinvestissant dans des mesures visant l'adaptation au changement climatique et la résilience des populations.

Est-ce une proposition intéressante?

[Traduction]

Kiera Taylor: Je suis désolée, mais je ne suis pas certaine de ce dont vous parlez. Pourriez-vous répéter votre question?

[Français]

Patrick Bonin: Il s'agirait de taxer les profits des pétrolières et des gazières pour générer des revenus qui seraient utilisés pour l'adaptation au changement climatique et la résilience des communautés.

[Traduction]

Kiera Taylor: Je n'ai pas mentionné cela dans ma déclaration, si nous parlons bien de la même chose. Je suis désolée. J'espère que l'interprétation simultanée est exacte.

Si votre question vise à savoir si c'est juste une autre forme de taxe sur le carbone, je pense que c'est en fait l'inverse. Les Canadiens se font actuellement imposer des coûts à cause des dommages accrus liés aux phénomènes météo, des coûts imposés par les grands pollueurs. À l'heure actuelle, c'est presque l'inverse d'une taxe, et il y a encore des coûts qu'il faut recouvrir mis à part ce sur quoi va porter une taxe.

[Français]

Patrick Bonin: Considérez-vous donc que les pétrolières et les gazières devraient payer le coût des dérèglements climatiques dont elles sont responsables?

[Traduction]

Kiera Taylor: La science du climat est claire: les émissions des producteurs de pétrole et de gaz contribuent aux changements climatiques. Je pense que la question n'est plus de savoir si la science du climat est exacte. Cela nous amène à savoir comment ces émissions entraînent des coûts précis imposés à la population. Par le passé, quand des compagnies ont profité des torts causés à la population, les gouvernements ont employé des mécanismes pour recouvrer ces coûts.

[Français]

Patrick Bonin: Certains assureurs nous alertent sur les risques climatiques, mais ils continuent d'investir dans les projets d'énergies fossiles. Ils continuent même d'assurer des projets d'énergies fossiles.

Selon vous, n'est-ce pas un peu contradictoire par rapport à la prévention des risques? Ces assureurs ne sont-ils pas un peu en situation de conflit d'intérêts?

[Traduction]

Kiera Taylor: C'est manifestement une contradiction avec leurs modèles d'affaires. En 2023, les sept principales compagnies d'assurances multirisques canadiennes, ou leurs sociétés mères, ont investi plus de 19,5 milliards de dollars dans les combustibles fossiles.

Fairfax Financial, un assureur mondial établi au Canada, est le troisième plus grand assureur des combustibles fossiles dans le

monde. Ses investissements financent les causes de notre besoin accru de nous adapter et contribuent aux pressions que subit l'industrie à cause des phénomènes météo extrêmes.

[Français]

Patrick Bonin: Merci.

Monsieur Bourque, merci d'être là, et bravo à Ouranos et à vous-même pour tout ce travail pionnier et de leader au Canada.

Pourriez-vous me parler un peu du programme Construire des maisons au Canada, le nouveau programme qui a été mis en place?

Par exemple, quels sont les critères qui devraient être appliqués en vue du financement par le fédéral de nouveaux édifices ou de projets de rénovation?

Devrait-on imposer des critères de résilience et d'adaptation aux changements climatiques avant de financer des infrastructures?

● (1710)

Alain Bourque: Naturellement, chaque programme a sa propre réalité, qu'il faut étudier avant de faire des recommandations. C'est sûr que, globalement, pour ce type de programme et d'investissements de cette envergure, il faut s'assurer d'imposer des critères qui vont garantir la durée de vie des investissements et la gestion efficace des risques d'événements météorologiques extrêmes en lien avec ce qu'on fait.

Il faut se rappeler que le Canada est un grand pays, qu'il est compliqué dans la mesure où certaines régions sont à risque de tempêtes côtières, alors que, pour d'autres, les risques sont liés aux feux de forêt, aux débordements de rivières ou aux inondations urbaines. Il y a quand même un certain défi, ici, de se connecter avec les particularités régionales en matière de risque.

Il faut clairement établir des critères, qui peuvent être des critères reflétant une certaine obligation de bien comprendre les risques avant d'investir, par exemple. Je pense que c'est une occasion à saisir. C'est quelque chose à faire. D'ailleurs, au Québec, le monde municipal est en train de faire des plans climat qui incluent réduction et adaptation aux changements climatiques et sur l'atténuation de leurs effets.

On parlait justement, tout à l'heure, du financement de ces initiatives. Le monde municipal peut présentement créer ces plans climat, parce qu'il a reçu, du gouvernement du Québec, 500 millions de dollars pour le faire. Ces 500 millions de dollars proviennent du marché du carbone avec la Californie, qui génère, pour le Québec, des revenus pouvant être réinvestis dans ce type d'initiative.

À partir du moment où le monde municipal a des processus d'appréciation et d'analyse des risques, l'application du programme en est sûrement facilitée. Cela permet alors de construire des habitations sécuritaires pour la suite des choses.

Patrick Bonin: Croyez-vous que les montants actuellement investis par le fédéral dans l'adaptation aux changements climatiques sont suffisants en regard des besoins?

Alain Bourque: Ils ne sont clairement pas suffisants. Au Canada, la communauté d'adaptation était bien heureuse de voir apparaître la Stratégie nationale d'adaptation. C'était la première fois que le pays se dotait d'une stratégie nationale.

Malheureusement, les investissements n'ont pas vraiment suivi. Clairement, il faut accroître les investissements si on veut que, stratégiquement, le Canada soit capable de faire face aux effets des changements climatiques et des événements extrêmes à venir.

Le président: Merci, monsieur Bourque.

Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Monsieur Bexte, la parole est à vous pour cinq minutes.

David Bexte: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins, Mme Taylor et M. Bourque.

J'ai un certain nombre de questions à vous poser. J'ai été vivement impressionné par vos témoignages très intéressants et je vous remercie beaucoup de votre présence.

Pourriez-vous me dire quel pays produit les plus grandes émissions dans le monde? Vous pouvez spéculer.

Alain Bourque: Ce serait sans doute la Chine ou les États-Unis.

David Bexte: Je pense que c'est la Chine, mais je n'ai pas de données sous les yeux.

Madame Taylor, concernant votre modèle de recouvrement des coûts causés par les pollueurs, vous proposez de les traîner devant les tribunaux. Ne serait-il pas prudent de poursuivre les grands émetteurs dans le monde pour recouvrer ces coûts?

Kiera Taylor: Oui. Comme je l'ai mentionné, il y a différents émetteurs que les gouvernements pourraient cibler pour recouvrir ces coûts.

David Bexte: Merci. Ce serait intéressant d'intenter des poursuites contre la Chine pour cela.

Monsieur Bourque, j'ai une question sur votre modèle et les effets mis à jour. Vous nous avez dit qu'il importe de renouveler les modèles d'inondation, et je suis tout à fait d'accord. Je me demande si vous faites une différence entre les effets météorologiques et les effets physiques comme les changements en infrastructure, les nouvelles routes, les nouveaux ponts, les zones d'habitation et les zones pavées par rapport aux zones naturelles et comment elles changent au fil du temps, ainsi que l'empiètement urbain sur les zones rurales. Pouvez-vous quantifier la différence entre les deux?

Alain Bourque: C'est une excellente question, mais la réponse pourrait être longue. Je vais essayer d'être le plus bref possible.

Je dirais que la cartographie des inondations que nous avons réalisée avec le gouvernement du Québec porte sur les rivières. C'est bien plus facile à faire, et ces cartes ne concernent pas les zones urbaines, parce que les infrastructures comme la chaussée et le reste vont bien sûr complètement changer le risque d'inondation. Pour les rivières, les modèles hydrologiques tentent de tenir compte des bassins versants et de la façon dont l'eau coule autour d'eux. Nous avons réalisé des études pour voir l'influence de la modification des bassins versants. L'incidence se voit normalement à bien plus long terme. Je pense que la règle des 10 ans est bonne, car nous pouvons ainsi introduire la modification aux bassins versants et à la surface pour voir s'il y a la moindre influence.

• (1715)

David Bexte: C'est intéressant. Je pensais notamment aux culées d'un nouveau pont qui pourraient en quelque sorte étrangler une rivière. La rivière pourrait s'élargir en amont.

Ce que vous avez dit plus tôt était intéressant, et je me demandais si vous pouviez nous en dire plus sur les options d'assurance privée et publique. Vous avez dit que ces options étaient dangereuses. Pourriez-vous nous en dire plus là-dessus? Quelles seraient les conséquences imprévues si l'on utilisait un tel modèle?

Alain Bourque: Je ne pourrai pas vous en dire bien plus, car je ne suis pas un expert en la matière. En passant, c'est le modèle d'Ouranos. Nous avons nos propres capacités en matière de recherche, mais nous collaborons toujours avec d'autres chercheurs universitaires dans différents domaines. Par exemple, à l'UQAM, il y a Mathieu Boudreault, qui est spécialiste en assurance. Il travaille tout le temps avec Desjardins, Intact, etc. Nous travaillons aussi avec eux, mais il serait bien mieux placé pour vous répondre avec exactitude...

David Bexte: Vous êtes un expert dans ce domaine. Vous ne l'êtes peut-être pas dans celui de l'assurance, mais selon vous, quels sont les dangers potentiels?

Alain Bourque: Je dirais que le danger, c'est que si, par exemple, la réglementation vise à aider trop de gens et à entrer sur le marché et à limiter les marchés, cela peut avoir des conséquences imprévues, comme une augmentation vertigineuse du coût de la protection pour d'autres personnes, ce qui la rend inabordable pour ces personnes, etc.

Ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser. Il faut bien réfléchir et examiner toutes les conséquences imprévues que l'on pourrait générer en essayant, par exemple, de donner un rôle plus important au secteur public ou au secteur privé, etc. Il existe différents modèles. Par exemple, nous avons vu, en Floride et dans d'autres États, des gens qui ne peuvent pas être assurés ou qui font face à un coût tout simplement exorbitant, et je pense que nous ne voulons pas que cette situation se produise au Canada.

David Bexte: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Grant, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

Wade Grant: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Taylor, j'aimerais vous poser ma première question, car je vais parler du rapport que vous avez accepté de fournir à mon collègue et à notre comité. Dans ce rapport, vous mentionnez une éventuelle loi sur le recouvrement des coûts qui ressemblerait à celle qui existe pour le tabac et les opioïdes. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Kiera Taylor: L'initiative de recouvrement des coûts liés au tabac a été lancée par des recours collectifs qui ont été intentés, au Québec, par des victimes de maladies causées par le tabac. Les provinces ont ensuite pris le relais en intentant leurs propres poursuites judiciaires, à commencer par la Colombie-Britannique. Lorsque la jurisprudence selon laquelle le recouvrement des coûts peut être effectué auprès des fabricants de tabac a été établie, la Colombie-Britannique a d'abord adopté une loi qui permet de recouvrer les coûts auprès des fabricants de tabac, en ciblant les coûts engagés par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour ses dépenses liées à la santé.

Nous observons actuellement la même chose dans les États de New York et du Vermont, en particulier en ce qui concerne les dommages liés au climat. Les contributions sont fondées sur les coûts entraînés par les émissions antérieures. Sur ce fondement, les émetteurs verseront des contributions au fonds, qui sera ensuite utilisé pour financer des mesures d'adaptation et de résilience. Ce processus n'a pas encore été réalisé, car ces États n'en sont encore qu'aux premières étapes. Nous devons donc attendre de voir comment la situation évoluera.

Wade Grant: Je vous remercie, madame Taylor.

Monsieur Bourque, quelles sont les mesures les plus importantes que les gouvernements pourraient prendre pour aider le Canada à être plus résilient et mieux adapté à la réalité des risques liés au climat à l'avenir?

• (1720)

Alain Bourque: Est-ce que vous me demandez quelles devraient être nos priorités?

Wade Grant: Oui. Quelles mesures le gouvernement devrait-il privilégier à l'avenir?

Alain Bourque: L'une des mesures les plus importantes consiste évidemment à effectuer des investissements, mais à investir de manière à mobiliser les intervenants qui ont un rôle important à jouer dans ce domaine, afin de réduire les risques.

Cela dit, je viens de vous dire que tout le monde a un rôle à jouer, ce qui représente un défi, car il faut créer un écosystème qui transforme la façon dont nous nous sommes adaptés au climat antérieur. Mais c'est quelque chose que nous avons déjà fait, car nous nous sommes toujours adaptés à la variabilité climatique antérieure. Le Canada est très efficace dans ce domaine.

Nous devons maintenant faire face à la nouvelle réalité, à savoir qu'un nouveau climat s'annonce et nous devons donc revoir notre démarche. Le gouvernement fédéral, en particulier, a un rôle de chef de file à jouer pour favoriser la mobilisation de tous les intervenants qui doivent à leur tour s'attaquer à ce dossier, et ce, en collaboration avec des partenaires provinciaux, des partenaires municipaux, des collectivités autochtones, etc. Toutes ces entités ont manifestement un rôle à jouer dans l'adaptation au nouveau climat. C'est donc l'une des choses au programme.

Je pense toujours qu'il est nécessaire de mener des recherches, de collecter davantage de données, de réaliser des analyses coûts-avantages appliquées et ciblées, etc. Il y a beaucoup à faire, mais il est essentiel d'utiliser le financement pour mobiliser les intervenants, afin qu'ils assument pleinement leurs responsabilités liées à l'adaptation au nouveau climat.

Wade Grant: En parlant du monde dans lequel nous vivons actuellement, il est évident que nous entendons tous parler de l'intelligence artificielle et d'autres technologies connexes. Je crois comprendre que ces technologies peuvent être utilisées pour aider à l'adaptation au changement climatique.

Êtes-vous d'accord avec cela? Si oui, de quelles manières cela peut-il être fait?

Alain Bourque: Dès qu'on dispose des données nécessaires, on peut mettre l'intelligence artificielle au travail. Nous avons déjà commencé à le faire dans toutes sortes de projets. Il y aura probablement une révolution importante dans la manière d'intégrer la science à la prise de décisions. Je présume que c'est une bonne chose.

Alain Bourque: Puis-je ajouter quelque chose?

Le ministre de l'Environnement du Québec m'a demandé de formuler, à un moment donné, des recommandations sur les mesures d'adaptation.

[Français]

Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques,

[Traduction]

a formulé des recommandations au gouvernement provincial, dans ce cas-là, pour orienter les investissements.

Elles s'appliquent à tout le monde et je vais donc les ajouter à la documentation qui sera envoyée au Comité.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Bourque.

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Évidemment, le Québec n'est pas parfait. Cependant, je pense que, dans le contexte canadien, beaucoup de travail a quand même été fait.

Comment voyez-vous la collaboration avec le fédéral, qui dit, par exemple, vouloir faire une nouvelle stratégie sur les inondations et une stratégie sur l'adaptation?

Selon vous, les provinces ont-elles un rôle prioritaire à jouer en matière d'intervention et de planification?

Le fédéral devrait-il fournir un appui financier plutôt que de faire le travail, qui est peut-être plus avancé dans certaines provinces que dans d'autres?

Alain Bourque: C'est sûr que beaucoup de dossiers d'adaptation sont, globalement, de compétence provinciale. Ce n'est pas exclusif. Tout à l'heure, j'ai donné les exemples de l'aménagement du territoire et de la gestion des forêts. Plusieurs dossiers sont de compétence provinciale, mais il y a aussi des liens qui se font. Par exemple, l'agriculture et l'environnement sont des compétences partagées.

Je pense que l'important, dans toute action du fédéral, c'est qu'il se connecte avec les acteurs provinciaux pour s'assurer de la cohérence des actions. Même nous, à Ouranos, qui tentons de faire avancer l'adaptation, nous sommes parfois très frustrés de voir des conflits entre le fédéral et le provincial, ou même entre le provincial et le municipal — ce n'est pas exclusif au fédéral et au provincial.

Compte tenu d'une certaine forme d'urgence par rapport au risque climatique qui se pointe devant nous, il est absolument crucial de faire les choses de façon coordonnée. Je rêve encore du temps, quand j'étais jeune, où des programmes d'investissement dans les infrastructures étaient payés à un tiers par le fédéral, à un tiers par le provincial et à un tiers par le municipal. Il me semble que c'était beau dans ce temps-là. C'était simple. Ça permettait à chacun des acteurs de faire avancer le développement des infrastructures en intégrant les aspects importants pour chacun des paliers.

• (1725)

Patrick Bonin: Évidemment, vous êtes spécialiste en adaptation. Cependant, vous parlez souvent de l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre, parce que sinon, jusqu'à un certain point, on ne pourra même pas s'adapter.

Que pensez-vous de l'approche du gouvernement, qui parle beaucoup d'adaptation, alors qu'on a vu plusieurs reculs sur le plan de la réduction des émissions?

N'y a-t-il pas une incohérence de la part du gouvernement fédéral à cet égard, étant donné qu'il laisse un peu tomber la réduction des émissions dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques?

Alain Bourque: En fait, même si nous nous consacrons à l'adaptation aux changements climatiques, c'est clair que notre message scientifique est qu'il faut faire les deux. Ce n'est pas la réduction ou l'adaptation, c'est la réduction et l'adaptation. C'est notre message.

Quant au dossier de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, je blague parfois en disant que je suis heureux de ne pas être trop mêlé à ce dossier, qui semble terriblement compliqué au Canada.

Patrick Bonin: On constate que le Canada ne respecte plus sa cible en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Compte tenu de ce que la science dit en cette matière, pensez-vous que le gouvernement agit de façon responsable?

Alain Bourque: Je rappelle qu'en ce qui concerne la science du climat, ce sont vraiment les émissions de gaz à effet de serre planétaires qui sont importantes. Il faut atteindre la carboneutralité planétaire. Donc, il est important que tous les pays s'alignent sur l'Accord de Paris. Celui-ci a d'ailleurs été orienté par la science. On a choisi de viser largement en dessous de 2 degrés Celsius et de viser, si possible, près de 1,5 degré Celsius, en étant appuyé par la science.

Le message scientifique est très clair: il faut cibler de 1,5 à 2 degrés Celsius et s'adapter au reste. Faire les deux, ça va être une sacrée grosse tâche.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Ross, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

Ellis Ross: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Taylor, vous avez parlé du principe du pollueur-payeur et du fait que la Chine est l'un des plus grands pollueurs au monde. Mon collègue a demandé si ce serait l'un des défenseurs dans ce type de situation.

À des fins d'éclaircissements, parlez-vous du système du pollueur-payeur qui s'applique aux pollueurs qui ne respectent pas la loi ou la réglementation en matière d'émissions dans leur propre pays ou territoire?

Kiera Taylor: Divers intervenants peuvent être visés, mais aucun intervenant précis n'est visé de manière continue dans le cadre des poursuites judiciaires et des projets de loi en cours d'élaboration. Dans le cas de la Chine, par exemple, il n'est pas clairement indiqué que la voie à suivre consiste à poursuivre expressément les entreprises chinoises qui ne respectent pas, par exemple, les lois en vigueur dans ce pays.

Ellis Ross: Plus précisément, parlez-vous d'un système du pollueur-payeur pour un pollueur qui dépasse l'objectif en matière d'émissions fixé par un gouvernement ou parlez-vous d'un système du pollueur-payeur de manière générale?

Kiera Taylor: Je parle de la deuxième option. Le fait que le pollueur réduise ou non ses émissions ferait partie du processus juridique, j'en suis sûre, mais ce qui importe, c'est le fait qu'un pollueur

produise des émissions qui causent des dommages concrets au climat et entraînent des coûts pour les Canadiens.

Ellis Ross: Si un pays comme le Canada fixe des objectifs en matière d'émissions et qu'une entreprise n'atteint pas ces objectifs, cette entreprise devrait-elle tout de même faire l'objet de poursuites en justice pour dommages et intérêts?

Kiera Taylor: Il est peu probable que l'entreprise fasse l'objet de poursuites pour dommages et intérêts. S'il s'agit d'un pollueur qui réduit activement ses émissions et qui, par conséquent, devient soit... Ou s'il ne s'agit pas d'un grand pollueur, il ne serait pas prudent de s'engager dans un litige. C'est un exemple de nature général, car votre exemple concerne un pollueur qui s'efforce activement et énergiquement de réduire ses émissions.

Ellis Ross: D'accord. Vous ne parlez donc pas d'une entreprise pétrolière et gazière qui se conforme aux règlements fédéraux ou aux objectifs en matière d'émissions. Vous ne parlez pas du principe du pollueur-payeur dans le cadre de cette équation, mais plutôt de ceux qui dépassent les objectifs en matière d'émissions.

● (1730)

Kiera Taylor: Non, pas nécessairement.

Encore une fois, divers objectifs peuvent être fixés en fonction de la viabilité juridique. Cela n'empêcherait pas nécessairement une entreprise de faire l'objet de poursuites si elle respecte les lois en matière de réduction des émissions.

J'aimerais cependant revenir au point que je faisais valoir. Le pollueur que nous imaginons est un pollueur qui s'efforce activement et énergiquement de réduire ses émissions, et il est donc peu probable qu'il fasse l'objet d'une poursuite judiciaire.

Ellis Ross: Qu'en est-il des décideurs politiques qui fixent ces objectifs en matière d'émissions? Je parle du gouvernement. Ces intervenants ont-ils un rôle à jouer dans le cadre du principe du pollueur-payeur dont vous parlez?

Kiera Taylor: Voulez-vous dire pour faire l'objet de poursuites judiciaires?

Ellis Ross: Oui. Ce sont les gouvernements du monde entier qui fixent les objectifs en matière d'émissions et qui prétendent respecter l'Accord de Paris et les engagements qui ont été pris à cet égard, mais très peu de pays respectent ces engagements.

Dans le cadre de votre principe, les poursuites judiciaires dont vous parlez pourraient-elles jouer un rôle lorsqu'il s'agit des gouvernements qui fixent des objectifs, adoptent des lois ou prennent des règlements dans ce domaine?

Kiera Taylor: Nous voyons déjà des jeunes poursuivre des gouvernements pour violation de leurs droits de la personne. Nous voyons déjà des poursuites contre les gouvernements à ce sujet. Ce dont nous parlons ici, ce sont les coûts d'assurance associés et les coûts physiques que les Canadiens ordinaires ressentent en raison de l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes.

Vous parlez ici d'un principe semblable, du même genre de logique, mais c'est distinct de ce dont nous discutons aujourd'hui et de ce qui se passe déjà activement à l'échelle mondiale.

Le président: Merci.

Monsieur Fanjoy, vous avez cinq minutes.

Bruce Fanjoy: Merci.

Madame Taylor, j'aimerais revenir sur le thème abordé par mon collègue.

Je ne trouve pas que vous présentez un modèle très précis de la façon dont les pollueurs paient. L'un des modèles prédominants est celui de la tarification du carbone, qui n'exige pas nécessairement qu'il y ait des cibles précises. Il pourrait y avoir des cibles précises, mais tant que l'entreprise a des incitatifs sur le marché pour réduire ses émissions, nous pouvons exploiter la puissance de ces incitatifs.

Plus tôt dans ma carrière, j'étais dans le monde des affaires. Je connais très bien les états financiers, et je sais que nulle part dans les états financiers il n'y a un poste pour le capital naturel qui rend les affaires possibles. Je pense qu'à bien des égards, nous nous trouvons dans cette situation parce que le système actuel permet la privatisation des profits et la socialisation des responsabilités. Je m'attends à ce que mes collègues conservateurs n'aient pas cette perspective, mais c'est malheureusement la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Vous parlez à des dirigeants d'entreprises privées cotées en bourse, vous faites du lobbying auprès d'eux. Que constatez-vous en ce qui concerne leur volonté de faire quelque chose et de reconnaître leur rôle dans la lutte contre cette crise?

Kiera Taylor: Nous avons eu beaucoup de conversations directes avec des assureurs canadiens. Dans ces conversations, il semble que l'industrie se concentre à juste titre sur l'adaptation et la résilience, mais qu'elle se limite très étroitement à l'adaptation et à la résilience.

Comme je l'ai déjà mentionné, en continuant de financer et d'investir dans les combustibles fossiles, ils contribuent à la nécessité d'une adaptation et d'une résilience accrues. Malheureusement, d'après nos conversations avec les chefs d'entreprise de l'industrie de l'assurance, il y a une réticence à mettre l'accent sur la réduction des émissions, sur cet aspect de la gestion des risques climatiques. Je crois avoir mentionné que nous avons déposé une résolution des actionnaires à la Financière Fairfax pour lui demander de divulguer les émissions qu'elle finance. Bien que cette proposition ait reçu l'appui de 60 % des actionnaires indépendants, l'entreprise n'a toujours rien fait à cet égard et a refusé de collaborer avec nous. L'attitude varie au sein de l'industrie, mais, dans l'ensemble, l'accent est mis sur l'adaptation plutôt que sur la réduction des émissions.

• (1735)

Bruce Fanjoy: L'une des choses qui m'inquiètent, c'est que l'industrie ne s'adapte pas à l'évolution des marchés et des technologies, mais avec le temps, si l'on ne s'adapte pas à la nouvelle réalité, comme dans la nature, certaines entreprises seront de moins en moins concurrentielles.

Comment pouvons-nous changer les mentalités, afin que les entrepreneurs voient les possibilités de s'adapter à un nouveau monde, qu'ils reconnaissent la réalité scientifique selon laquelle nous ne pouvons pas continuer à augmenter les niveaux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère sans que cela finisse par nous coûter plus que ce que nous pouvons nous permettre? Comment pouvons-nous faire passer le message?

Kiera Taylor: Je crois que le message selon lequel les changements climatiques constituent une énorme menace pour l'industrie de l'assurance est bien compris dans l'ensemble de l'industrie. Depuis quelques années, les Investisseurs pour l'Accord de Paris essaient de communiquer les mesures qu'il importe de prendre par

voie de résolutions, d'engagements directs et de plaintes aux organismes de réglementation.

Une partie du problème, c'est qu'aucune entreprise à elle seule ni aucune industrie ne veut assumer cette responsabilité. Malheureusement, cela signifie qu'il est inévitable que ce type de litige devienne un peu compliqué. Cela va secouer l'industrie de l'assurance si rien n'est fait avant qu'il ne soit trop tard.

Bruce Fanjoy: Merci.

Le président: Je remercie les témoins de leurs témoignages d'aujourd'hui. Vous êtes libres de partir maintenant.

Nous allons procéder rapidement à l'adoption de cinq budgets d'étude.

Plaît-il au Comité d'adopter un budget de 500 \$ pour l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026?

Des députés: D'accord.

Le président: Plaît-il au Comité d'adopter un budget de 1 500 \$ pour l'étude des rapports du printemps et de l'automne 2025 du commissaire à l'environnement et au développement durable?

Des députés: D'accord.

Le président: Plaît-il au Comité d'adopter un budget de 8 250 \$ pour l'étude du projet de loi C-241, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses?

Des députés: D'accord.

[Français]

Le président: Plaît-il au Comité d'adopter un budget de 1 000 \$ pour l'étude sur l'eau douce?

Des députés: D'accord.

Le président: Plaît-il au Comité d'adopter un budget de 1 000 \$ pour l'étude sur l'objet du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025?

Des députés: D'accord.

Le président: C'est parfait. Tout est adopté.

[Traduction]

Enfin, je vous préviens que le jeudi 5 février, nous aller examiner le projet de loi C-15. Le 10 février, nous allons poursuivre notre étude sur les phénomènes météorologiques extrêmes avec des fonctionnaires. Le 12 février, nous allons nous pencher sur nos recommandations relatives au projet de loi C-15, au besoin. Il y a également le projet de rapport sur le plan de réduction des émissions et l'étude article par article connexe qui s'en vient.

Concernant cette étude-ci, il nous reste encore deux réunions. Cela suffira-t-il pour entendre les témoins? Nous en recevons habituellement 24, environ, mais nous en entendrons un ou deux de moins cette fois-ci. Est-ce que cela vous convient?

Des députés: D'accord.

Le président: Excellent. Vous pouvez consulter la liste des témoins, mais nous avons déjà des témoins prévus pour les 10 et 24 février. S'il y a quoi que ce soit, vous pouvez apporter des modifications à la liste pour le 24 février.

• (1740)

David Bexte: Reste-t-il un peu de temps à la fin?

Nous vous distribuerons la liste de ce qui reste et de ce qui s'en vient. S'il y a des changements, nous pourrons les apporter à l'avance.

Le président: Oui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>